

● Education nationale

Les horaires des cours durant le Ramadhan

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi, les nouveaux horaires des cours dans les établissements scolaires durant le mois de Ramadhan. Conformément à la note de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, les horaires sont fixés de 7h à 14h pour les wilayas d'Adrar, Laghouat, Biskra, Bâchar, Tamansasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El-Oued, Ghardaia, Timimoune, Bordj, Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Tougourt, Djinet, El-Meghaier et El-Menia. Dans les autres wilayas, les horaires des cours sont fixés de 8h30 à 15h30.

Lire page 16

● Algérie-Etats-Unis

Le Président Tebboune reçoit le Secrétaire d'Etat américain

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu hier au siège de la Présidence de la République, le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, de la ministre de la Culture, Samia Moualfi, et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.

Lire page 16

● Fermeture de l'unique raffinerie au Maroc

Perte de milliers d'emplois

La suspension de l'activité de l'unique raffinerie du Maroc, «Samir», a causé la perte de plus de 3.500 emplois chez les manutentionnaires et creusé le déficit commercial du pays, a relevé le syndicat de l'entreprise.

Lire page 5

Des dizaines de marchés seront ouverts à travers le territoire national

Le gouvernement à l'heure du mois sacré

● Dans cette perspective, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a tenu à rassurer sur la disponibilité des produits alimentaires de large consommation durant le mois de Ramadhan, tout en affirmant que les secteurs concernés avaient pris les mesures nécessaires pour assurer la disponibilité de ces produits sur les marchés nationaux. Le ministre a fait savoir que l'Etat a mis tous les moyens nécessaires pour que les marchés soient approvisionnés de manière régulière et pour qu'il n'y ait pas de pénurie dans certains produits comme les légumes, les viandes, l'huile de table, le lait en sachet, la farine et la semoule, précisant que le ministère du Commerce a accordé une autorisation permettant aux producteurs de vendre directement les produits plafonnés aux détaillants et aux citoyens.

Lire page 3



Photo : D.R. ©



Photo : L'Echo d'Algérie ©

Après l'amère élimination des Verts

La vie continue, malgré tout

Les Algériens se sont réveillés, hier, avec la gueule de bois. Difficile, en effet, de digérer une élimination aussi dure et un scénario aussi tragique. C'est comme si le ciel venait de leur tomber sur la tête. Il ne sera pas facile de se relever d'une telle déconvenue. Mais c'est la loi du sport, il faut l'accepter en dépit de ce sentiment d'injustice ressenti par de nombreux supporters des Verts. Comme la vie, le football peut parfois se révéler cruel et impitoyable. La qualification à la Coupe du monde était l'objectif principal de Djamel Belmadi depuis qu'il a pris en main la sélection nationale. Il la tenait à quelques secondes près. Il a suffi d'un moment d'inattention pour que le rêve se transforme en cauchemar. Voir le coach effondré au bord du terrain était une image presque insoutenable. Des années de travail, de passion et de sacrifice se sont évanouies dans le chaos qui a suivi le coup de sifflet final de l'arbitre Gassama. Un arbitre montré du doigt pour justifier cette immense désillusion. Mais on ne peut pas changer le verdict implacable de l'élimination.

Lire page 15

21 Echos du jour

Lutte antiterroriste

11 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 23 au 29 mars 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national». «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté 11 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national». «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires (RM), 16 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc s'élevant à 28 quintaux et 67 kilogrammes de kif traité», ajoute le communiqué du MDN, relevant que «55 autres narcotrafiquants ont été arrêtés, et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 91 kilogrammes de kif traité et 38 773 comprimés psychotropes ont été saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires». Par ailleurs, «des



détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezam, Djanet et Tindouf, 405 individus et saisi 18 véhicules, 191 groupes électrogènes, 115 marteaux-piqueurs, 11 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, des quantités d'explosifs et des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», ajoute la même source, relevant que «16 autres individus ont été appréhendés, en leur possession 10 fusils de chasse, 1113 cartouches, deux pistolets automatiques, en

plus de 24 980 paquets de cigarettes et 15 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande saisis à In Amenas, El Oued, Oum El Bouaghi, Batna, Djelfa et M'sila». Dans le même contexte, «les Gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 14 836 litres à Tébessa, El Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar», selon la même source. Ajoutons que «165 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet, Tlemcen, In Amenas et Ouargla».

Sûreté de Guelma

Le dénommé Lalili Lahbib présenté devant la justice suite à son extradition du Liban

Les services de la Sûreté de wilaya de Guelma ont présenté récemment le dénommé Lalili Lahbib devant le tribunal de Guelma qui a ordonné son placement en détention provisoire, et ce, suite à son extradition du Liban en application d'un mandat d'arrêt international pour crime d'appartenance à un groupe terroriste. «Les services de la Sûreté de wilaya Guelma ont procédé, dimanche 27 mars 2022, à la présentation du dénommé Lalili Lahbib devant le tribunal de Guelma qui a ordonné son placement en détention provisoire», a précisé hier un communiqué de la Direction générale

de la Sûreté nationale (DGSN). «Agé de 42 ans, le suspect Lalili Lahbib a été arrêté et extradé du Liban vers l'Algérie en application d'un mandat d'arrêt international émis par le tribunal de Guelma pour le crime d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger, apologie d'actes terroristes et diffusion de l'idéologie de groupes terroristes à l'aide des TIC», a ajouté le communiqué. A noter que «l'extradition du dénommé Lalili Lahbib s'inscrit dans le cadre de la coopération judiciaire entre l'Algérie et le Liban en matière d'extradition des criminels».

Oran

Arrestation d'un individu et saisie de 7000 paquets de cigarettes de contrebande

Les services de la sûreté de la wilaya d'Oran ont arrêté un individu opérant au sein d'un réseau spécialisé dans la contrebande et la contrefaçon de divers produits et saisi une quantité de 7000 paquets de cigarettes de différentes marques et plus de 4500 unités de tabac à chiquer contrefaites, a-t-on appris, de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à des informations parvenues aux services de la 10e sûreté urbaine sur les agissements d'un individu opérant dans le cadre d'une bande criminelle qui stockait du tabac (cigarettes,

narguilé et tabac à chiquer) de contrebande et des marchandises sans factures, a précisé la cellule de communication de ce corps de sécurité. Après une opération de recherche et d'investigation, le lieu de stockage de ces marchandises a été localisé au niveau d'un atelier de réparation automobile au niveau du secteur urbain Othmania (ex-Maraval). Les enquêteurs ont découvert et saisi 6995 paquets de cigarettes de différentes marques, 4555 unités de tabac à chiquer contrefaites et de contrebande, 2580 unités de charbon de bois pour narguilé. Au cours de la même

opération, 100 cartouches de narguilé de luxe, 15 boîtes d'Adalia, 140 boîtes de liquide pour narguilé liquide, 100 emballages d'aluminium de luxe ont été saisis en plus d'un véhicule et d'une somme de 2,55 millions de dinars représentant les revenus de ce trafic. Une procédure judiciaire a été lancée contre le prévenu, âgé de 34 ans. Il sera traduit en justice pour constitution d'un réseau spécialisé dans la détention, le transport et le stockage de marchandises de contrebande et de contrefaçon.

Sûreté de wilaya d'Alger

Démantèlement d'une bande de quartier et saisie de 3 fusils harpons à El Harrach

La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach (Alger) a procédé au démantèlement d'une bande de quartier, constituée de 14 individus et à la saisie de 3 fusils harpons, ont indiqué, ce mercredi, les services du corps constitué. Agissant sur la base d'informations signalant un groupe d'individus qui semait la terreur et l'insécurité dans les cités, provoquait des rixes sur la voie publique et préparait un braquage à l'arme blanche au niveau du marché de la commune de Bachdjerrah, les éléments de la police ont mis en place un plan bien ficelé, en coordination avec les services du parquet territorialement compétent. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 14 mis en cause, majoritairement des repris de justice, et la saisie de 3 fusils harpons, d'armes blanches prohibées et d'une voiture touristique. Après parachèvement des procédures juridiques, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent.

Accidents de la circulation 34 morts et 1075 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes sont mortes et 1075 autres ont été blessées en une semaine dans des accidents de la circulation, survenus à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Annaba où trois personnes sont décédées et 58 autres ont été blessées dans 34 accidents. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 942 interventions pour procéder à l'extinction de 586 incendies divers, dont 96 ont été enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger. Durant la même période également, 6095 interventions ont été effectuées pour l'exécution de 5242 opérations d'assistance aux personnes en danger.

Boumerdès

Un mort et deux blessés dans un accident de la route à Naciria

Une personne est décédée et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier sur l'axe de la RN12 traversant la commune de Naciria (Est de Boumerdès), a-t-on appris auprès de la Direction de la protection civile. L'accident est survenu aux environs de 9h00, suite au dérapage d'un véhicule utilitaire sur le couloir de l'autoroute en direction de Tizi-Ouzou, a indiqué le chargé de la cellule de communication auprès de ce corps, le lieutenant Hocine Bouchachia. Il a signalé la mort, sur place, d'un homme de 45 ans, au moment où deux autres personnes, âgées de 50 et 53 ans, ont été atteintes de blessures plus ou moins graves. Ces dernières ont été assistées sur place, avant leur transfert à l'hôpital de Bordj Menaïel, et leur vie est hors de danger. Selon le lieutenant Bouchachia, cet accident a causé un arrêt du trafic sur le couloir de la route en direction de la wilaya de Tizi-Ouzou, avant l'intervention des services concernés pour le rétablissement de la circulation. Plus de 370 accidents de la circulation, à l'origine de 400 blessés et 14 morts ont été enregistrés, par la direction de la protection civile de Boumerdès, depuis le 1er janvier 2022 à ce jour

Édité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général
Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ÉCHO
D'ALGERIE

Quotidien National
d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Directrice de la Rédaction

D' Lila Meraou

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger

Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité :

Tél-Fax : 023 54 23 04

بنك التنمية المحلية
BAHQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL



Compte N° : 005001114002013631013

Anep

Tél : 021 73 76 78

021 73 71 28

Fax : 021 73 95 59

Diffusion

Ouest-Centre-Est

Zigzag Expresse

Impression

SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie_dz

Des dizaines de marchés seront ouverts à travers le territoire national

Le gouvernement à l'heure du mois sacré

Dans cette perspective, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a tenu à rassurer sur la disponibilité des produits alimentaires de large consommation durant le mois de Ramadhan, tout en affirmant que les secteurs concernés avaient pris les mesures nécessaires pour assurer la disponibilité de ces produits sur les marchés nationaux.

Le ministre a fait savoir que l'Etat a mis tous les moyens nécessaires pour que les marchés soient approvisionnés de manière régulière et pour qu'il n'y ait pas de pénurie dans certains produits comme les légumes, les viandes, l'huile de table, le lait en sachet, la farine et la semoule, précisant que le ministère du Commerce a accordé une autorisation permettant aux producteurs de vendre directement les produits plafonnés aux détaillants et aux citoyens. A ce titre, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, avait tenu à préciser récemment que la pénurie qui touche certains produits de première nécessité était due principalement à une perturbation dans la distribution, tout en rassurant d'un retour à la normale durant les prochains jours. Le Premier ministre avait estimé que ce dysfonctionnement résulte des procédures et formalités accomplies par certaines usines vers la fin de chaque année, telle que l'opération d'inventaire qui entraîne une baisse du rythme de distribution. S'agissant de l'huile de table, le même responsable a indiqué que les besoins nationaux en ce produit s'élevaient à 1600 tonnes/jour, tandis que la production avait atteint plus de 2000 tonnes/jour, avec une capacité supplémentaire dépassant les 400 tonnes/jour, ce qui permettra, a-t-il ajouté, de couvrir tous les besoins nationaux. Le Premier ministre a en outre rappelé que les prix des produits de consommation au niveau mondial ont connu «une importante hausse en raison des conditions climatiques et de la hausse du coût du transport maritime de la Chine vers l'Europe et aussi de l'Europe vers l'Algérie qui a quadruplé». En dépit de cela, a-t-il dit, «l'Etat a maintenu ses subventions des produits de base qui se vendent encore au même prix et n'ont pas connu d'augmentation». Par ailleurs, M. Benabderrahmane a rappelé les niveaux de transferts sociaux s'élevant cette année à 1.942 mds/DA destinés à la subvention des produits alimentaires, de l'eau, de l'électricité et de tout ce qui est nécessaire au citoyen.

«L'Algérie est le seul pays qui, en dépit de la difficulté des conjonctures économique et sanitaire, maintient ce genre de transferts», a-t-il souligné, ajoutant que «ces mesures dénotent les efforts du pays pour la préservation du tissu social et du pouvoir d'achat des citoyens».

Le Premier ministre a réaffirmé, dans ce sens, la volonté de l'Etat à maintenir ce type de subventions, tout en ciblant les catégories nécessiteuses, conformément à la Constitution qui protège les droits de tout un chacun et consacre le principe d'égalité entre les citoyens». Dans le même sens, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé que l'Etat social ne disparaîtra pas et ce, conformément aux principes consacrés dans l'Appel du 1er Novembre 1954 et au testament des martyrs de la Révolution. Tebboune s'est engagé également à améliorer le pouvoir d'achat des Algériens à travers des mécanismes qui seront définis ultérieurement. Il a indiqué, en outre, que 2022 sera l'année des réformes structurelles pour la réédification de l'Etat algérien moderne, faisant part de l'application, «pas à pas», de ses 54 engagements. Il avait rappelé



avoir déclaré devant les Algériens «54 engagements réels écrits et non des rêves ou des promesses électorales populistes», assurant qu'à la fin de l'exécution des engagements «il y aura une autre Algérie». Indiquant qu'il suit la concrétisation de ses engagements «pas à pas», le Président Tebboune a fait état du début d'application sur le terrain de plusieurs engagements. Et d'affirmer que sa démarche visant à mener à bien les différentes réformes émane d'une parfaite connaissance «des dessous de l'Etat», précisant que «nous avons grandi dans le patriotisme, nous vivons avec et nous n'ambitionnons ni argent ni pouvoir, mais le bonheur du citoyen». Lors de la dernière rencontre gouvernement-walis, le président de la République avait donné des instructions fermes aux responsables au niveau local à l'effet de se pencher, de manière sérieuse et efficace, sur les attentes, les problèmes et autres préoccupations soulevés par les citoyens dans les différentes régions du pays. Le chef de l'Etat, faut-il le souligner, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat. Il avait aussi rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à permettre une véritable relance de la machine de production économique, tout en veillant à maintenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Tebboune avait affirmé également que l'Etat social ne disparaîtra pas et ce, conformément aux principes consacrés dans l'Appel du 1er Novembre 1954 et au testament des martyrs de la Révolution. Ce sont des engagements qui visent à améliorer le pouvoir d'achat des Algériens à travers des mécanismes qui seront définis ultérieurement. Le chef de l'Etat avait rappelé avoir déclaré

devant les Algériens que ses 54 engagements étaient «réels et écrits et non des rêves ou des promesses électorales populistes», assurant qu'à la fin de l'exécution des engagements, «il y aura une autre Algérie». Indiquant qu'il suit la concrétisation de ses engagements «pas à pas», le Président Tebboune a fait état du début d'application sur le terrain de plusieurs engagements. Il avait affirmé aussi que sa démarche visant à mener à bien les différentes réformes émane d'une parfaite connaissance «des dessous de l'Etat», précisant que «nous avons grandi dans le patriotisme, nous vivons avec et nous n'ambitionnons ni argent ni pouvoir, mais le bonheur du citoyen». L'Algérie est un pays protégé et gare à quiconque serait tenté de lui porter préjudice, a souligné le Président Tebboune, menaçant «ceux qui voudraient vendre le pays aux ennemis d'avoir à en payer le prix fort». Il s'agit de lancer des réformes à caractère économique et social, en sus de la reconstruction des bases sociales et économiques de l'Etat afin de mettre en place un Etat moderne. Le chef de l'Etat a annoncé, par ailleurs, l'ouverture début 2022 des ateliers pour la révision des codes communal et de la wilaya afin de conférer davantage de prérogatives aux élus locaux et les doter d'outils leur permettant d'honorer leurs engagements devant les citoyens qui les ont choisis pour la gestion de leurs affaires. La réforme de la politique d'aide sociale figure parmi les grandes réformes devant se concrétiser l'année prochaine, dira le président de la République qui a assuré que cette réforme passera par «un débat national élargi» associant les syndicats, et que la «levée des subventions sociales concernera seulement un tiers des citoyens parmi ceux ayant des revenus très élevés». Il avait fait remarquer que cette réforme nécessite un certain niveau de numérisation et des statistiques précises, soulignant que la revalorisation des salaires à travers l'augmentation du point indiciaire «est une démarche juste ayant pour objectif d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens».

T. Benslimane

Justice

Les textes adoptés interviennent en soutien du programme de réformes du Président Tebboune

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, hier à Alger, que les projets de loi adoptés par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), interviennent tous en soutien du programme de réformes du président de la République visant à «moraliser la vie publique et lutter contre toutes les formes de corruption». Les quatre textes soumis au vote s'inscrivent dans le cadre du «renforcement du système juridique national avec des textes de loi adaptés à la Constitution», a indiqué M. Tabi, soulignant que les lois votées interviennent toutes

en soutien du «programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a placé la prévention et la lutte contre toutes les formes de corruption au centre des priorités». La ministre a salué, à cette occasion, «l'attachement des membres de la chambre basse du Parlement, à l'enrichissement des textes de loi, à travers lesquels, nous tendons à consacrer le principe de l'indépendance de la Justice, à édifier l'Etat de droit, à lutter contre la corruption et à prendre en charge les préoccupations des jeunes, notamment parmi les porteurs de projets en vue de les associer au développement

socioéconomique du pays». De son côté, le président de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, Mohamed Aziz, a estimé que l'adoption des projets de loi se veut «un acquis pour le système juridique au regard des dispositions qu'ils prévoient en consolidation de la place et du rôle du pouvoir juridique, tout en permettant au citoyen d'accéder à son droit constitutionnel à la Justice, en sus de «la poursuite de l'effort national d'assainissement de la vie publique de toutes les formes de corruption et de dérive économique et politique». Les députés de l'APN ont adopté, lors de la

séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, quatre projets de loi concernant le secteur de la Justice. Il s'agit du projet de loi organique qui fixe les modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et ses règles d'organisation et de fonctionnement, du projet de loi fixant l'organisation, la composition et les attributions de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, du projet de loi portant découpage judiciaire et du projet de loi portant Code du commerce.

N. I.

ANS

L'Algérie célèbre la Journée maghrébine de don de sang

La première campagne nationale de don de sang de 2022 a été lancée hier à l'occasion de la célébration de la Journée maghrébine de don de sang. Placée sous le slogan : « Tous unis et solidaires » afin de booster le don de sang, cette manifestation est menée en collaboration avec la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), indique l'Agence nationale du sang (ANS). En dépit d'une évolution de plus de 5,54% en 2021 du nombre de poches de sang collectées par rapport à 2020, ce chiffre appréciable reste insuffisant, affirme l'ANS, tout en précisant que la moitié des dons proviennent de donneurs de compensation, 75% réalisés en site fixe et 88% de donneurs sont des hommes, l'ANS insiste sur l'importance d'instaurer une culture du don de sang au sein de la société. La célébration de cette journée permettra, selon l'Agence, de répondre aux services cliniques, notamment durant le mois de Ramadhan où est enregistrée une baisse de la fréquentation des donneurs. Outre la campagne de sensibilisation, d'autres actions sont prévues, telles que les opérations de collectes de sang, associant divers partenaires dont la SEAAL, Algérie Poste, les Scouts musulmans algériens, le Croissant-Rouge algérien, des entreprises publiques et privées, des associations estudiantines et de bienfaisance.

Yasmine D.



Justice

Les textes adoptés interviennent en soutien du programme de réformes du Président Tebboune

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, hier à Alger, que les projets de loi adoptés par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), interviennent tous en soutien du programme de réformes du président de la République visant à «moraliser la vie publique et lutter contre toutes les formes de corruption». Les quatre textes soumis au vote s'inscrivent dans le cadre du «renforcement du système juridique national avec des textes de loi adaptés à la Constitution», a indiqué M. Tabi, soutenant que les lois votées interviennent toutes en soutien du «programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a placé la prévention et la lutte contre toutes les formes de corruption au centre des priorités».

La ministre a salué, à cette occasion, «l'attachement des membres de la chambre basse du Parlement, à l'enrichissement des textes de loi, à travers lesquels, nous tendons à consacrer le principe de l'indépendance de la Justice, à édifier l'Etat de droit, à lutter contre la corruption et à prendre en charge les préoccupations des jeunes, notamment parmi les porteurs de projets en vue de les associer au développement socioéconomique du pays».

De son côté, le président de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, Mohamed Aziz, a estimé que l'adoption des projets de loi se veut «un acquis pour le système juridique au regard des dispositions qu'ils prévoient en consolidation de la place et du rôle du pouvoir juridique, tout en permettant au citoyen d'accéder à son droit constitutionnel à la Justice, en sus de «la poursuite de l'effort national d'assainissement de la vie publique de toutes les formes de corruption et de dérive économique et politique». Les députés de l'APN ont adopté, lors de la séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, quatre projets de loi concernant le secteur de la Justice. Il s'agit du projet de loi organique qui fixe les modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et ses règles d'organisation et de fonctionnement, du projet de loi fixant l'organisation, la composition et les attributions de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, du projet de loi portant découpage judiciaire et du projet de loi portant code de commerce.

N. I.

Affaires religieuses

Belmahdi : «Le Ramadhan était un mois dédié aux bonnes actions, loin du gain facile»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a affirmé depuis Ouled Djellal, que le mois de Ramadhan était un mois dédié aux «bonnes actions, loin du gain facile», relevant l'impératif pour le commerçant «de faire preuve d'honnêteté et d'éviter le monopole de marchandises». Lors d'une conférence organisée à la salle des conférences de l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels «Cheikh Bouzid Smati», M. Belmahdi a appelé les commerçants à faire preuve de probité lors de la conclusion des transactions dans le marché et à l'impératif de plaider dans le discours religieux à la lutte contre toutes formes de cupidité. Lors de sa visite d'inspection à nombre d'anciennes mosquées, à l'instar de la mosquée Khaled Bin Sinan Al-Absi, la Zaouia Kadiria et la Zaouia Mokhtaria, le ministre a mis l'accent sur l'importance de classer ces monuments historiques et de les faire bénéficier d'opérations de restauration à même de leur permettre d'être témoin de l'histoire de la Oumma». Il a souligné, en outre, l'impératif pour tout un chacun, notamment les jeunes, d'avoir une vision positive sur la réalité de l'Algérie loin du discours pessimiste et de faire face aux parties tendancieuses qui exploitent certaines conditions pour lancer des discours pessimistes». A l'entame de sa visite, le ministre a inauguré la mosquée Othmane Ibn Affan au village Bir Nâam (commune Chaiba)

et la mosquée Khaled Bin Sinan à la commune Sidi Khaled, avant de rendre visite à la Zaouia Mokhtaria, la Zaouia Kadiria et nombre de salles de prière au chef-lieu de la wilaya, où il a donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité vers certaines régions de la wilaya à partir de l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels «Cheikh Bouzid Smati», en sus du centre d'Iftar à l'école coranique et l'inauguration de la mosquée «Cheikh Saed Laananti» à la commune Doucen.

Les mesures de distanciation pendant l'accomplissement de la prière levées

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a décidé de lever les mesures de distanciation pendant l'accomplissement de la prière et renouer avec «la prière ordinaire», et ce, au regard de «l'amélioration notable» de la situation sanitaire relative au coronavirus que l'Algérie a connue. «Au regard de l'amélioration notable de la situation sanitaire et suite à la réunion de coordination et de concertation avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, la commission ministérielle de la fatwa a appelé à l'allègement des mesures préventives relatives aux mosquées, en adéquation avec les nou-

veautés sanitaires, tout en maintenant un degré requis de précautions appropriées à la situation actuelle», a indiqué mardi un communiqué du ministère. Toutefois, le ministère évoque «l'éventualité de renouer avec l'application de tous les dispositifs sanitaires préventifs, si d'autres développements sur la situation épidémiologique surviennent». Le ministère a également décidé d'ouvrir les salles de prière réservées aux femmes, les bibliothèques dans les mosquées et de reprendre les «Dourous» hebdomadaires, les «Halaqat» d'enseignement, ainsi que l'activité scientifique et éducative des «Mourchidate» et des enseignants du Coran, avec «la poursuite par les imams de l'allègement des prières, des prêches et des Dourous». La commission de la fatwa a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de «poursuivre la prise de certaines mesures préventives, comme le port du masque et le respect de l'hygiène et de la stérilisation, relevant que le virus «existe toujours et que la précaution est doit être de mise». Par ailleurs, la commission a appelé à adhérer à la vaccination contre le Corona, dans le but de concrétiser «davantage d'exploits dans la situation sanitaire et parvenir à l'immunité collective», tout en «faisant montre de vigilance et d'esprit de solidarité entre les membres de la société et en collaborant avec les autorités compétentes en charge de la situation sanitaire».

Cheikh Ali / Ag.

Arezki Saïdani : à la Radio Chaîne 3 «Le ministère de l'Enseignement Supérieur a signé 75 accords internationaux»

Le directeur de la coopération au ministère de l'Enseignement supérieur (MESRS), Arezki Saïdani, a révélé hier que plus de 75 accords internationaux ont été signés, notamment durant la pandémie. Intervenant à la Radio Chaîne 3, il a affirmé que l'université algérienne s'ouvre, de plus en plus, à l'étranger. Objectif : moderniser l'enseignement et développer la recherche. Cette redynamisation de la coopération obéit à «la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé l'Université à s'ouvrir aussi bien sur son environnement national qu'international», explique le représentant du ministère. Pour mettre en œuvre cette orientation, le MESRS vise plusieurs objectifs. D'abord : Améliorer la qualité de la formation et sa pertinence pour que l'université algérienne puisse former des cadres qui disposent des compétences scientifiques, techniques et managériales, capables de s'insérer dans le secteur socioéconomique et de s'adapter aux évolutions du marché du travail, qui devient de plus en plus complexe», détaille M. Saïdani. En second lieu, il s'agit de renforcer la recherche scientifique. Pour le responsable de la coopération, il faut appliquer la recherche dans tous les domaines. «La recherche fondamentale, conjuguée à la recherche industrielle, constitue le vecteur essentiel pour promouvoir la recherche et trouver des solutions pratiques dans les domaines industriel, agricole ou autre». Selon lui, «le défi face à la mondialisation, c'est l'indépendance économique». L'Algérie multiplie également les accords interuniversitaires, qui lient les universités algériennes à des universités étrangères. «Le MESRS compte 1098 conventions interuniversitaires internationales, auxquelles s'ajoutent 678 conventions en cours d'études», annonce Arezki Saïdani. «Un chiffre impressionnant», commente-t-il, auquel s'ajoutent les quelque 3000 manifestations scientifiques internationales organisées chaque année par le MESRS. Ce programme a été chamboulé par la pandémie. Pour autant, «le MESRS a pu en organiser 334, en partenariat avec 107 pays et avec la participation de 2384 enseignants chercheurs étrangers», précise le directeur de la coopération.

R. A.

Fermeture de l'unique raffinerie au Maroc Perte de milliers d'emplois

La suspension de l'activité de l'unique raffinerie du Maroc, «Samir», a causé la perte de plus de 3500 emplois chez les manutentionnaires et creusé le déficit commercial du pays, a relevé le syndicat de l'entreprise.

Selon le Syndicat national des industries du pétrole et gaz naturel (SNIPGN), cité par le journal local «L'Opinion.ma», la suspension de l'activité de la Société marocaine de l'industrie de raffinage (Samir) a «creusé le déficit commercial avec la perte de la valeur ajoutée du raffinage du pétrole, en plus de la perte de presque 20 milliards de dirhams d'argent public dans l'endettement accumulé de l'entreprise». Le SNIPGN a ajouté que l'arrêt de la raffinerie a causé «la perte de plus de 3500 emplois chez les manutentionnaires, le licenciement potentiel de près de 900 employés permanents, et la probable perte de plus de 20 000 emplois au sein d'entreprises marocaines créancières». Le syndicat a expliqué que la suspension de l'activité de cette raffinerie «a entraîné une baisse importante des stocks de produits pétroliers, avec la difficulté de contrôler et d'assurer la qualité et le flux d'approvisionnement». Et d'ajouter: elle a provoqué «une hausse des prix du carburant de plus d'un dirham par litre, en plus des bénéfices garantis avant la libéralisation du marché». La même source a révélé que

«plus de 200 entreprises traitant avec la Samir ont été affectées dans leurs activités et leurs équilibres financiers, soulignant la privation de la ville de Mohammedia de potentiel commercial, de revenus fiscaux, et de soutien au développement urbain, sportif, culturel». Cette fermeture, qualifiée par l'ancien Premier ministre Abdellah Benkirane de «faute grave» et de «crime politique» et de «crime économique de l'Etat» par d'autres acteurs politiques marocains, a également «privé plus de 1200 étudiants de formation professionnelle, en plus de la provocation d'une importante baisse dans l'activité du port pétrolier de Mohammedia». La «Samir» assurait, avant sa fermeture, 64% de la demande en produits raffinés et une grande capacité de stockage (2 millions de mètres cubes). Selon une étude du Pr Nadjib Akesbi, publiée en mai dernier dans la Revue marocaine des sciences politiques et sociales, la privatisation de la «Samir» et les dégâts qui en découlent, sont le résultat d'un «mariage malsain entre 'les affaires' et le politique» au sein du Makhzen.

R. N.



Ph : D.R. ©

Consommation La relation entre le régime alimentaire actuel et les maladies non transmissibles



La relation entre le mode de consommation alimentaire actuel et les maladies non contagieuses tels que le diabète, l'hypertension artérielle et les cancers, a été au centre d'une journée d'étude organisée mardi à Oran par la Fédération algérienne des consommateurs, en présence de spécialistes dans le domaine de la santé et du commerce. Lors de cette rencontre qui a abordé les répercussions du mode de consommation actuel sur la santé, l'économie et les moyens, des spécialistes ont relevé qu'il existe une «relation de causalité et de réciprocité entre le changement des habitudes alimentaires des Algériens durant les deux dernières décennies et l'augmentation des cas de mala-

dies non transmissibles, à savoir le diabète, l'hypertension artérielle et des cancers». Dans ce contexte, une représentante du ministère de la Santé, Radia Bensemmane, cadre à la direction sectorielle des maladies non transmissibles (non contagieuses) a soutenu que «l'alimentation non saine est l'une des causes à l'origine de maladies dont le diabète, l'hypertension artérielle, l'obésité, de même que plusieurs types de cancer, à l'instar du cancer du colon, de l'appareil digestif et de l'estomac». Selon les données de l'Office national des statistiques (ONS) de l'année 2018 fournies par Mme Bensemmane, les maladies non transmissibles représentent un taux de 57 % des décès en Algérie, dont 66 %

dans la tranche d'âge de 30 à 69 ans. L'Etat œuvre, selon elle, à lutter contre les facteurs à risques pour faire baisser la courbe de ces maladies, a-t-elle affirmé faisant observer que la prévention contre ces pathologies constitue une des priorités en matière de santé. Pour faire face à cette situation, le ministère de la Santé a mis en œuvre un plan national stratégique multisectoriel pour la protection contre quatre facteurs à risques de maladies non transmissibles, dont les plus importantes sont promouvoir une alimentation saine, l'activité physique et la pratique sportive, a fait savoir M. Bensemmane. Pour sa part, Sebboui Djillali, directeur régional du commerce d'Oran, représentant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a évoqué les mesures prises par l'Etat pour subventionner directement et indirectement les produits de large consommation, comme le pain, la farine, le lait, l'huile, le sucre et autres denrées en soutien aux catégories sociales vulnérables et à faibles revenus. Parallèlement à cela et dans le cadre de la préservation de la santé des citoyens et la réduction des maladies, le secteur œuvre à accompagner les associations de protection des consommateurs au niveau national, a ajouté M. Sebboui, avant d'appeler à sensibiliser les consommateurs et les professionnels à lutter contre le phénomène de consommation effrénée du sucre, du sel et des matières grasses qui causent plusieurs maladies et ce, à travers le lancement d'une campagne nationale de lutte contre la surconsommation de ces denrées. Le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, a, quant à lui, suggéré de revoir les subventions de l'Etat qui sont destinées actuel-

lement au sucre, au pain, à la farine et au lait et les destiner à des produits naturels plus sains. Dans ce contexte, il a estimé que la subvention accordée par l'Etat actuellement aux produits alimentaires tels que le sucre, la farine et le pain blanc peut être destinée aux produits naturels sains comme les fruits secs, le lait des viandes locales et le blé complet, ce qui améliorera sans doute le mode de consommation algérien et contribuera à la baisse des maladies non transmissibles. M. Hariz trouve qu'il est important de retourner au régime alimentaire traditionnel méditerranéen, «le nôtre est basé pour l'essentiel sur la consommation de légumes, de fruits, de légumineuses et d'aliments naturels tels que le lait cru et l'huile d'olive». Plusieurs communications ont été animées lors de cette journée d'étude, abordant notamment «la culture de la consommation chez les Algériens», «le régime alimentaire: facteur de risque ou de protection contre les maladies cardiaques et métaboliques», «les mauvaises habitudes alimentaires et le rôle d'une alimentation saine: équilibrée pour renforcer le système immunitaire». En marge de cette rencontre, il a été procédé à la signature d'une convention entre la Fédération algérienne des consommateurs et de l'association nationale des laboratoires d'analyse de qualité par les présidents de deux instances, Zaki Hariz et Allal Kebaïli respectivement, dans le but d'accompagner les associations et les professionnels, notamment ceux versés dans le domaine des industries alimentaires, où l'association nationale des laboratoires de qualité peut jouer le rôle de consultant de la qualité des produits.

Lehouari K.

Mois de Ramadhan 17 spectacles variés au menu de l'Opéra d'Alger

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih a révéilé, hier à Alger, son programme artistique pour le mois de Ramadhan, avec 17 spectacles variés au menu, entre théâtre, chants et musiques de différents genres du terroir algérien, ont annoncé les organisateurs dans un point de presse. Ouvrant ses portes au public du 7 au 30 avril durant le mois de Ramadhan avec une programmation à fréquence irrégulière, l'Opéra d'Alger entamera ses soirées artistiques dans le rire et la détente, avec le duo Mustapha Himoune et Kamel Bouakaz dans le registre du 4e art qui compte également deux prestations en solo des comédiens, Mohamed Khassani et Nesrine Belhadj. Côté variétés musicales, le public aura à apprécier la richesse du patrimoine algérien, entre clas-

sique, populaire et traditionnel, à travers plusieurs spectacles dans différents genres, menés par de belles têtes d'affiches, à l'instar des concerts de musique classique andalouse, en duo ou en solo de, « Karim Boughazi et Meryem Benallal », de « Samir Toumi et Lamia Aït Amara », ou encore du très attendu, Abbes Righi. Dans le même élan, les organisateurs ont également prévu des concerts de, musique populaire chaâbie, animés par le grand Abdelkader Chaou et Faïz Ghmati, de variétés algérienne et chaouie avec le spectacle intitulé, « Dzaïr, Rihla fi zaman » et le concert en duo de, Hassiba Abderraouf et Salim Chaoui. Le chant traditionnel sera pour sa part, représenté par plusieurs spectacles thématiques, à l'instar de Zineddine

Bouchaâla pour la soirée Hadra, Hassiba Amrouche pour la chanson kabyle, Hasna El Becharia pour le diwan et la troupe El Ferda pour le Melhoun. Dans un rendez-vous très attendu, les fans du chant de la chanson algérienne d'expression kabyle, Lounis Aït Menguellet rencontreront leur idole le 18 avril, alors que les groupes « Djam » et « Babylone » animeront deux soirées dédiées à un public de jeunes. Les spectacles de théâtre et de musique programmés à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih durant le mois de Ramadhan débiteront à 21h30 et se dérouleront dans le respect des mesures de prévention sanitaire, ont conclu les organisateurs.

R. C.

Exportations et le développement du marché pharmaceutique en Algérie

El Kendi dévoile ses ambitions

Lors d'une rencontre animée, mardi soir, et réservée aux journalistes des différents organes, le directeur des laboratoires pharmaceutiques El Kendi, Sofiane Achi explique que son entreprise élargit ses perspectives en matière d'exportation qui reste un créneau prioritaire pour son développement.

Classée deuxième entreprise pharmaceutique spécialisée dans la fabrication de médicaments génériques en full process dans des pathologies chroniques (cardiologie, neuropsychiatrie, urologie, asthme et maladies respiratoires, oncologie et maladies auto-immunes), le laboratoire El Kendi entend renforcer les opérations d'exportation de l'Algérie vers toute la région de l'Afrique du Nord et l'Afrique francophone de l'Ouest, où les produits sont homologués, et des contrats ont été signés. Il a ajouté, en outre, que le bilan pour l'année 2021 était assez fructueux comparativement aux années précédentes du fait de la conjoncture qu'a connue notre pays et qui a affecté le marché de médicaments.

Le Directeur général a également annoncé l'engagement du laboratoire de se «maintenir dans sa position, tout en envisageant d'autres investissements et partenariats en Algérie et à l'international à partir de cette année, notamment l'acquisition de licences pour de nouvelles thérapies.» Selon le même orateur l'entreprise se tourne vers la spécialisation et se lance dans l'export, plusieurs opérations sont en train d'être finalisées. La première phase ayant été réalisée en Algérie où le laboratoire s'est imposé grâce à un savoir-faire réel, des techniques modernes et une qualité élevée. «Naturellement, la deuxième étape est celle d'aller vers l'export et nous sommes en train de finaliser ces opérations en direction de certains pays. Il ne reste pour certaines que de recevoir les commandes et d'entamer l'exportation, d'autres sont à la phase de signature des contrats avec les distributeurs dans des pays africains.» a-t-il expliqué. De son côté, Nouha Aïssat la vice-présidente des opérations commerciales El Kendi a exposé la nouvelle straté-



gie de son entreprise à savoir être à l'écoute des besoins des patients algériens en renforçant l'étude des marchés d'exportation vers certains pays, mais la performance reste toujours une priorité. Intervenant devant un panel de journalistes M. Ali Bey Nasri président de l'association nationale des exportateurs algé-

riens a eu l'occasion de s'étaler sur les capacités, ressources et déficit d'exportation de l'Algérie qu'il considère primordial. Il a présenté les moyens nécessaires pour assurer le succès du processus d'exportation et relever les défis de cette mission, qu'ils soient d'ordre logistiques, des délais ou de la disponibilité

des produits. Il ajoute par ailleurs, que 130 opérateurs dans le secteur sont en mesure d'exporter pour peu que l'Algérie adopte des accords de reconnaissance mutuelle avec les pays ciblés afin de faciliter l'introduction des produits algériens sur ces marchés.

Sarah Cheriet

Ramadhan - Approvisionnement

Première cargaison de viandes rouges en provenance de Tamanrasset vers le Nord du pays

Une première quantité de 36 tonnes de viandes rouges a été convoyée, mardi, de Tamanrasset (extrême sud du pays) vers les wilayas du nord du pays pour y renforcer l'approvisionnement des marchés durant le mois de Ramadhan.

Faisant partie d'un programme total de 800 tonnes de viandes rouges à injecter dans les marchés du Nord, cette première opération, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales, tend à réguler l'approvisionnement des régions du Nord du pays lesquelles accusent un déficit en la matière, notamment durant le mois de Ramadhan.

Dans ce cadre, le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, a souligné que «cette opération d'approvisionnement permettra de mettre sur les marchés du Nord du pays de la viande rouge à des prix raisonnables», avant d'appeler au respect rigoureux de

la qualité du produit et des conditions d'hygiène. Le chef de l'exécutif de la wilaya, a indiqué que cette opération est le fruit des démarches prises par les pouvoirs publics visant à aplanir les obstacles entravant l'investissement dans ce créneau.

Les démarches prises par les pouvoirs publics visaient également à s'ouvrir sur le marché africain et promouvoir les échanges commerciaux frontaliers ayant permis ainsi d'importer le bétail. L'expédition de la viande rouge vers le Nord du pays a été également rendue possible grâce à l'entrée en service de l'abattoir industriel privé de Tamanrasset, concrétisé, selon les normes modernes requises.

Par souci de protéger la santé du consommateur, le directeur des services agricoles (DSA), Salim Benzouai, a, de son côté, indiqué que le cheptel à abattre est soumis au contrôle vétérinaire

avant que le produit (viandes rouges) soit expédié vers les destinations fixées. Des quantités de plus de 1000 tonnes de viandes rouges (bovine, ovine), avaient été expédiées depuis le lancement, au mois de mai de 2021, de l'opération d'approvisionnement des wilayas du Nord du pays en la matière, a relevé le wali. Le promoteur Abdelkader Azzaoui, propriétaire de l'abattoir industriel de Tamanrasset a indiqué, pour sa part, que le projet, entré en exploitation début 2022 recense 24 opérateurs économiques versés dans le transport de la viande rouge vers onze wilayas du pays.

M. Azzaoui a rassuré que l'abattage devrait connaître une hausse durant le mois de Ramadhan à l'effet d'assurer l'approvisionnement suffisant des marchés en viandes rouges.

Kadiro Frih

Candidature de l'Algérie pour abriter le siège de l'AMA

Benbahmed reçoit la délégation de la mission d'évaluation de l'UA

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a reçu, mardi à Alger, la délégation de la mission d'évaluation de la Commission de l'Union africaine (UA), en visite de travail en Algérie dans le cadre de sa candidature pour abriter le siège de l'Agence africaine du médicament (AMA). L'audience a permis de «réaffirmer la volonté de l'Algérie d'accueillir le siège de l'AMA, conformément, aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant mettre à la disposition de l'Agence africaine des médicaments toute l'expertise algérienne, à travers ses ressources institutionnelle, scientifique et réglementaire en vue de soutenir et d'accompagner l'AMA dans l'accomplissement de ses missions». Cette rencontre avec la délégation conduite par son président le Pr Aggrey John Douglas Amballi, a permis également au ministre de rappeler que «l'Algérie dès l'entame du pro-

cessus de création de l'AMA a exprimé son ambition d'abriter son siège». En effet, l'Algérie a été parmi les premiers Etats signataires du traité instituant l'AMA en février 2019, ratifié en juin 2021. L'instrument de ratification ayant été déposé auprès de la Commission de l'UA en juin 2021, l'Algérie a officiellement soumis sa proposition d'accueillir le siège en août 2021. Forte de ses 141 opérateurs pharmaceutiques, déployés à travers 159 sites de production, l'industrie pharmaceutique algérienne, pilier de la politique de santé publique, est à présent considérée comme l'une des mieux abouties d'Afrique : résultat de nombreuses années d'efforts et d'investissements pour réduire sa dépendance aux importations et de s'orienter progressivement vers l'exportation à la conquête des marchés régionaux et continentaux. «Aujourd'hui, la production nationale couvre toutes les aires thérapeutiques avec une forte orientation vers

la fabrication de produits à forte valeur ajoutée, notamment ceux destinés aux traitements d'oncologie et les insulines, comme en témoigne la fabrication locale du vaccin anti Covid-19 par le groupe public Sidal en partenariat avec les laboratoires chinois Sinovac». Ce développement «sans précédent», coïncide avec la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique, identifié comme secteur stratégique par les autorités publiques, ce qui a permis de substituer progressivement la production locale à l'importation en assurant une couverture de 66% des besoins en médicaments et de 75% en valeur.

Dans son argumentaire, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a détaillé l'ensemble des ressources institutionnelle, scientifique et réglementaire dont bénéficie l'Algérie, notamment l'existence d'une Agence nationale des produits pharmaceutique de par les missions qui lui sont attribuées, son organisation

et vu son expérience dans la formation des cadres venus de divers pays du continent africain apportera certainement une contribution considérable à l'Hana.

La refonte du cadre législatif et réglementaire, entreprise depuis la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a l'effet de l'harmoniser et de le mettre au diapason des standards internationaux en vigueur en la matière, a été mise en exergue lors de l'audience, aux côtés de la disponibilité d'une ressource humaine et scientifique hautement qualifiée qui constituent l'un des fondements d'une industrie pharmaceutique forte».

L'audience a également porté sur le rôle et les missions qui incombent à l'Agence africaine du médicament, qui œuvrera, notamment au développement du secteur de l'Industrie pharmaceutique à travers la promotion des échanges et de la coopération entre les différents pays africains.

N.I.

Infrastructures médicales

Levée de la décision de gel des projets

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, mardi à Tizi-Ouzou, que les pouvoirs publics ont décidé la levée du gel des projets de réalisation d'infrastructures de santé à travers le territoire national.

S'exprimant à l'inauguration d'un nouveau bloc au niveau du CHU Nedir-Mohamed, le ministre a indiqué que «le gouvernement a décidé de lever le gel des projets de construction des structures de santé», notamment, les CHU. L'ensemble des projets inscrits il y a plusieurs années, gelés ensuite pour cause de la situation financière du pays seront relancés», a-t-il dit en réponse à une interpellation sur le sort du nouveau CHU de la wilaya inscrit en 2014 et pas encore réalisé.

Relance bientôt des études de 10 projets de CHU inscrits

«Il y a 10 projets de CHU inscrits, parmi lesquels celui de Tizi-Ouzou, dont les études seront bientôt relancées après cette décision du gouvernement suite à l'amélioration de la situation financière du pays». Dans l'intervalle, M. Benbouzid a indiqué que la politique sanitaire du gouvernement s'oriente vers «le développement des structures de santé de proximité pour offrir au citoyen une meilleure prise en charge médicale, et partant, diminuer la charge sur les CHU existants». Le ministre a, également, relevé la nécessité de création de nouveaux services et nouvelles disciplines pour répondre aux besoins recensés et aussi pour

répondre aux situations d'urgence, citant les incendies qu'a connus Tizi-Ouzou et certaines wilayas limitrophes l'été dernier.

Inauguration d'un hôpital et une polyclinique

A ce propos, M. Benbouzid a indiqué qu'un hôpital des grands brûlés de 150 places, initialement conçu comme hôpital mère et enfant, sera ouvert à Baba Ahcene, Nord-ouest d'Alger, en appui à celui de Douéra. «Nous avons obtenu l'accord du gouvernement pour le changement d'intitulé de cet établissement pour en faire un hôpital des grands brûlés, vu qu'il a un hôpital mère et enfant à Douéra dont le taux d'occupation ne dépasse pas les 50%», a-t-il expliqué. Lors de cette visite, M. Benbouzid a procédé à l'inauguration de deux autres structures, l'hôpital 60 lit Slimane-Dehiles d'Ouadhias au Sud-ouest de la wilaya ainsi que la polyclinique de Khelifa-Fatima à Tamda, dans la commune d'Ouaguenoune à l'Est. Il a, également, visité l'unité d'hémodialyse ainsi que l'hôpital de Larbaâ N'ath Irathen où un projet d'extension de la structure lui a été présenté ainsi qu'une structure de santé privé, l'hôpital Chahid Mahmoudi au chef-lieu de la wilaya.

Kahina Tasseda



Ph : D.R. ©

Lafarge Algérie

Exportation de près de 900 000 tonnes de clinker et de ciments



Le groupe «Lafarge Algérie» a exporté durant le premier trimestre de l'année en cours près de 900 000 tonnes de ciments et clinker vers des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique latine, a-t-on appris auprès de ce groupe qui prévoit l'exportation de trois millions de tonnes de divers produits avant fin 2022. Les opérations d'exportation ont enregistré une hausse durant les trois premiers mois de l'année en cours, estimée à 187% par rapport à la même période de l'année écoulée (exportation de 482 000 tonnes de clinker et de ciments blanc et gris), a indiqué le manager chargé de la communication externe du groupe, Sofiane Yahim, expliquant cette augmentation par la demande croissante sur les deux produits sur le marché international. Une importante quantité de clinker et de ciments blanc et gris a été exportée à partir d'Oran, Mostaganem, Jijel, Annaba et Skikda dont une grande part à par-

tir du port d'Oran qui dispose d'installations appropriées à l'exportation du clinker et du ciment, a-t-il souligné, faisant savoir que cette quantité est estimée à 30 000 tonnes de ciment blanc à destination du Mexique et du Guatemala. Le groupe a effectué également, durant la même période, une opération d'exportation de 35 000 tonnes de ciment gris vers la Gambie à partir du port d'Oran. Il est prévu l'exportation de quelque 3 millions de tonnes de divers produits du groupe Lafarge Algérie avant la fin de l'année en cours à partir des ports d'Oran, de Mostaganem, de Jijel, d'Annaba et de Skikda. À rappeler que le groupe Lafarge Algérie, dont le siège se trouve dans la commune d'Oggaz (wilaya de Mascara), a exporté l'an dernier une quantité de 2,6 millions de tonnes de divers produits, dont le clinker et le ciment blanc (plus de 700 000 tonnes à partir du port d'Oran).

Moussa O. /Ag.

L'Inflation continue sur la voie haussière

Le prix du poisson s'envole

Le pouvoir d'achat des Algériens baissera en moyenne de 0,5% au premier trimestre 2022, selon les économistes. Parmi les produits dont les tarifs s'envolent, le poisson. À moins de quatre jours du Ramadhan, le poisson se fait de plus en plus rare et cher. La sardine est à 1.000 DA le kilogramme, 3.800 DA le merlan, 2.000 DA la dorade,... de quoi effrayer les consommateurs dès qu'ils aperçoivent les prix affichés. Le mauvais temps et la saison hivernale, dans laquelle l'activité de pêche diminue et donc la raréfaction de la production, qui s'ajoutent à la mauvaise organisation des marchés et de la profession. «Le problème des poissons, comme le problème de l'agriculture, dépend des capacités d'investissement privé, alors que de nombreux pays ont fait de très gros investissements, augmentant le volume de richesse qu'ils procurent à leurs marchés locaux», a expliqué Ahmed Souahlia, expert en économie. L'Algérie possède de grands potentiels, un littoral d'une longueur d'environ 1300 km et une immense richesse sous la mer. «La pêche dans les mers est différente des cages flottantes (pisciculture), dans lesquelles l'investissement est considéré comme coûteux et non garanti», a-t-il souligné. La principale

contrainte empêchant d'exploiter ce potentiel peut être le manque de moyens logistiques, c'est-à-dire le manque de préparation en moyens de la filière qui ne sont pas à la hauteur des aspirations des professionnels. Dans ce contexte, selon Souahlia, les intrants pour la production de ce matériel, les outils lourds (bateaux) sont importés avec des devises fortes, ce qui rend leurs coûts prohibitifs, et le faible pouvoir d'achat rend son prix très loin de la portée de consommateur algérien. L'économiste a suggéré d'établir des investissements publics dans le domaine de la pêche maritime et non dans la pisciculture, en exploitant les grands potentiels disponibles dans ce secteur, en orientant une partie de ses produits vers le marché intérieur, et l'autre partie à exporter à l'étranger, car les établissements privés recherchent une rentabilité que seuls les marchés étrangers leur procurent, c'est ce que l'on constate concernant les poissons de luxe comme la crevette. Il voit également la nécessité d'organiser les bateaux et les navires, ce processus peut donner de la vitalité et de la relance à la production, en plus de la formation de compétences humaines au niveau des pays les plus producteurs et consommateurs de ce produit riche en

protéines animales à haute valeur nutritionnelle. Les prix élevés du poisson enregistrés, surtout ces dernières années, ont affecté la consommation qui a diminué, mais il n'y a pas de chiffres réels pour le taux de consommation du poisson, alors que les années précédentes, il variait entre 6 et 8 kg par habitant et par an, ce qui reste (la moyenne) très loin du ratio qu'ont atteint les consommateurs d'Europe et d'Asie. D'autant plus que l'Algérie possède une bande côtière de plus de 1300 km, et qu'il existe 14 wilayas littorales et 33 ports de pêche, mais les données disponibles sur la consommation de poisson en Algérie ne sont pas mises à jour. Le ministre du secteur a récemment annoncé le lancement d'une étude pour connaître le pourcentage de consommation de poisson par habitant en Algérie. La wilaya de Boumerdès est en pole position dans la production halieutique, du fait qu'elle dispose d'une large bande littorale de plus de 80 km, en plus de trois ports spécialisés dans la pêche maritime, qui sont presque les plus anciens au niveau national, représentés dans le port de Dellys, Cap Djenat et Zemmouri. La wilaya compte aussi un grand nombre de marins et pêcheurs de la profession, avec un recensement d'envi-

ron 5000 professionnels et une flotte de plus de 640 navires de pêche de différentes tailles à travers les trois ports. Dans le cadre de la stratégie gouvernementale visant à promouvoir l'activité et à augmenter la quantité de la production halieutique, un certain nombre d'entreprises spécialisées dans la maintenance et la construction de navires de pêche ont fait l'objet d'une attention particulière, notamment l'entreprise «Corenav», active au niveau du port de Zemmouri, où il a fait l'objet d'une visite du ministre du secteur avec l'octroi d'un foncier pour établir un nouveau projet d'une superficie de 2400 mètres carrés pour étendre l'activité et achever le projet de construction de trois navires de 35 mètres de long pour la pêche au thon, dont un récemment mis à l'eau. Cependant, malgré tout cela, les prix du poisson restent exorbitants dans cette wilaya. Et ce qui est pire, c'est que la sardine, dont est réputée la wilaya de Boumerdès, qui était un repas pour les familles à revenu moyen et était offert gratuitement par les pêcheurs sur les quais dans le passé, est devenu très cher, cédé à 900 DA, et parfois elle est complètement indisponible dans les poissonneries et les étals de vente.

M. W. Benchabane

Alger

Raccordement de 16 exploitations agricoles au réseau électrique dans la capitale

La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz d'El Harrach, relevant de la Société algérienne de l'électricité et du gaz, a entamé le raccordement de 16 exploitations agricoles au réseau électrique haute et basse tensions, notamment aux Eucalyptus et à Réghaïa, a indiqué, mercredi, un communiqué de la société. «Dans le cadre du programme tracé et en coordination avec la Direction des services agricoles de la wilaya d'Alger, la Direction de la distribution d'El Harrach a entamé le raccordement de 16 exploitations agricoles au réseau électrique haute et basse tensions dans plusieurs régions qui y sont rattachées territorialement», a précisé la même source. Après avoir étudié toutes les demandes de raccordement soumises par la Direction des services agricoles de la wilaya d'Alger, les services de la Direction de la distribution d'El Harrach ont réalisé plus de sept kilomètres de réseaux électriques pour le raccordement de l'ensemble des exploitations agricoles programmées pour un coût de plus de 36 millions de dinars algériens.

Rappelant les mesures prises par la société pour faciliter les opérations de raccordement au réseau électrique dans le cadre de ses engagements à appuyer les programmes de l'Etat,



la même source a fait état du «lancement des opérations de raccordement des exploitations agricoles sans aucun prépaiement pour favoriser le développement du secteur agricole en encourageant les jeunes exploitants agricoles

à contribuer à la relance économique». Grâce à ces facilitations, de nombreux exploitants ont soumis des demandes de raccordement au réseau électrique.

Houda H.

Béjaïa

Lancement d'une semaine de sensibilisation au risque sismique



Ph : D.R. ©

Une semaine de sensibilisation au risque sismique a été lancée, mardi, au niveau de la wilaya de Béjaïa par la Direction générale de la Protection civile pour préparer la population de la région, exposée à cet aléa, aux dangers liés à ce phénomène naturel. Selon un communiqué de la Protection civile, au cours de cette semaine de sensibilisation, «un riche programme est prévu par les cadres de la Direction générale de la Protection civile et ceux de la wilaya de Béjaïa, où plusieurs daïras et

communes seront sillonnées». Plusieurs ateliers qui traitent du risque sismique seront organisés durant cette campagne de sensibilisation, précisant que ces ateliers porteront, entre autres, sur «le secourisme (le geste qui sauve) et des exercices de simulation sur la manière d'agir lors d'un séisme en utilisant le camion simulateur». Des affiches et panneaux pour renseigner la population sur les risques majeurs seront installés et des communications sur le phénomène séisme suivie de débats seront également présentées durant cette semaine de sensibilisation qui sera marquée par la diffusion d'émissions radiophoniques locales sur le risque sismique. En outre, et «conformément, à la convention liant le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le ministère de l'Éducation nationale, relative à la prévention contre les risques majeurs dans le milieu scolaire, un programme d'action sera exécuté en matière de sensibilisation et de prévention du risque sismique, en coordination avec la Direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa où une conférence sur le risque sismique sera présentée au profit des élèves des trois cycles (primaire, moyen et secondaire)», ajoute encore le communiqué, soulignant que le «programme touchera également les cités universitaires, situées dans la wilaya de Béjaïa». La Direction générale de la Protection civile estime, à ce titre, que «la prévention du risque sismique par la sensibilisation est le meilleur moyen pour inculquer aux citoyens les comportements à adopter lors d'un séisme».

Elle explique, dans ce contexte, que cette campagne de sensibilisation aura pour objectif de «réduire la vulnérabilité au risque sismique, favoriser une prise de conscience de la population, apporter une meilleure connaissance du risque et prodiguer les consignes de prévention».

Saïd H.

Médéa

Plus de 400 opérations d'AEP et d'assainissement concrétisées depuis 2021

Plus de quatre cents opérations d'adduction, d'assainissement et de renforcement des sources d'alimentation en eau potable, ont été réalisées, à travers la wilaya de Médéa, durant l'exercice 2021 et le premier trimestre 2022, selon les services de la wilaya.

Financé sur budget communal et le Fond de solidarité et de garantie des collectivités locales, ce programme a permis, a-t-on indiqué de même source, de réduire, d'une part, les effets de la sécheresse, mobiliser des apports hydriques capables de satisfaire la demande des citoyens et améliorer les conditions de vie des habitants des zones dépour-

vues de réseaux d'assainissement. S'agissant du secteur de l'AEP, il est fait état, à cet égard, de la réalisation, au cours de la période citée, de 219 opérations d'adduction, menées au niveau de certaines grandes agglomérations urbaines et de villages enclavés, à partir d'anciens forages inexploités, après réhabilitation, ou grâce à la mise en service de nouveaux forages, réalisés dans le cadre du programme d'urgence.

Quatre-vingt-quatorze opérations ont concerné le secteur de l'Assainissement, avec le raccordement d'un nombre important de zones d'ombre et de lotissements sociaux, situés en

milieu rural, outre, la réalisation ou la réhabilitation de forages pour alimenter plusieurs communes, confrontées à des difficultés de mobiliser des ressources hydriques suffisantes pour couvrir la demande des citoyens, a-t-on ajouté. Le secteur des Ressources en eau a bénéficié également d'un programme supplémentaire, composé de quarante-neuf opérations, incluant la réalisation d'ouvrages hydrauliques, d'installation de distribution et l'acquisition d'équipement, appelées à atténuer l'impact du manque de pluviométrie et assurer une alimentation régulière des habitants en eau potable.

Bouira

Attribution de 430 logements LSP et AADL à leurs bénéficiaires

Au total 430 logements de types socio-participatif (LSP) et de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ont été attribués, mardi, à leurs bénéficiaires à Bouira lors d'une cérémonie organisée au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ). Le wali Lakehal Ayat Abdeslam, qui a présidé la cérémonie, en compagnie des autres responsables locaux, a remis les décisions d'attribution aux bénéficiaires du programme de 300 logements AADL, réalisés dans la ville de Bouira.

Concernant le programme de l'ancienne formule (LSP), 130 bénéficiaires ont reçu leurs décisions d'attribution au cours de la même cérémonie, tenue en présence de nombreuses familles. «Après une longue attente, Dieu merci, j'ai enfin reçu la décision de mon logement. Et je remercie aussi les autorités de la wilaya pour leurs efforts», a confié Hakim venu de la commune d'El Adjiba (Est de Bouira). Le premier magistrat de la wilaya a indiqué, lors d'un point de presse, «aujourd'hui nous avons procédé à la remise des décisions d'attribution au profit de 300 bénéficiaires de logements AADL et 130 autres de logements LSP. Nous œuvrons chaque jour pour répondre aux doléances des citoyens». Début mars courant, 714 autres unités, toutes formules confondues, ont été attribuées à leurs bénéficiaires à travers les différentes communes de la wilaya. «Beaucoup de chantiers qui étaient à l'arrêt ont été relancés pour pouvoir les réceptionner dans les meilleurs délais et répondre à la demande des citoyens en matière de logement», a souligné Lakehal Ayat Abdeslam. Durant l'année 2021, plus de 5000 logements, tous types confondus, dont même l'habitat rural, ont été distribués au profit des citoyens de la wilaya de Bouira, où les autorités locales suivent de près les différents projets en cours, dont certains devront être livrés bientôt, selon les services de la wilaya.

Hocine T.

Déploiement de 62 brigades de contrôle de la qualité et des prix pendant le Ramadhan

Au total 62 brigades sont mobilisées par la Direction locale du commerce pour veiller au contrôle des marchés et à la répression de la fraude durant tout le mois de Ramadhan, selon un rapport de cette direction, présenté à l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Le rapport a précisé que ces 62 brigades seront déployées à travers plusieurs marchés et points de vente pour contrôler les prix ainsi que pour réprimer toute activité commerciale frauduleuse. «Ces brigades s'assureront aussi de l'approvisionnement régulier des marchés locaux en produits alimentaires pour lutter contre la spéculation et la hausse des prix durant ce mois», ont expliqué les services de la Direction du commerce dans le même document présenté devant une session de l'APW tenue, dimanche et lundi. Elles assureront le contrôle chaque jour et même durant les week-ends, tandis que d'autres brigades sont déployées durant les veillées du Ramadhan pour veiller au respect de la loi et au contrôle de certaines activités commerciales nocturnes. Sur les 62 brigades, 34 équipes sont chargées de contrôler les pratiques commerciales, alors que les 28 restantes veilleront à la répression de la fraude et ont également pour mission de lutter contre les pratiques commerciales illicites et la hausse des prix. «Ces brigades travailleront aussi de façon à rendre disponibles tous les produits alimentaires, notamment pour la semoule, l'huile de table ainsi que le lait en sachet. Leur mission est surtout de lutter contre toute spéculation sur les prix de ces produits et autres denrées alimentaires», est-il souligné dans le rapport de la Direction du commerce.

H. T.

Annaba

Ouverture de lignes pare-feu sur plus de 100 hectares pour prévenir les incendies de forêt

Le plan de prévention des risques d'incendies de forêt de l'année 2022 dans la wilaya d'Annaba repose sur l'ouverture de lignes pare-feu sur plus de 100 hectares pour faciliter les opérations d'intervention et éviter l'extension des incendies, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts.

Les aires forestières concernées par l'ouverture de ces lignes pare-feu se trouvent dans les communes de Seraïdi, Oued El Aneb, Aïn Berda, Annaba et El Eulma, a indiqué le chargé de communication auprès de la Conservation des forêts, Mohcene Allem. Le plan d'action élaboré, à cet effet, porte aussi sur l'ouverture de 30 km de pistes forestières et l'aménagement de 20 km de pistes, outre l'intensification des actions de nettoyage et l'élimination des herbes sèches sur les lisières des routes mitoyennes aux forêts, a ajouté M. Allem. Il comprend également l'aménagement de 15 points d'eau, dont 12 forages et trois sources d'eau, selon le chargé de communication qui a ajouté que ce plan est axé sur le travail participatif à travers la conjugaison des efforts des secteurs concernés par la prévention des risques d'incendies de forêts afin de protéger la population, les activités et les réseaux proches des aires forestières. Pour éviter la propagation rapide des flammes, le dispositif de surveillance des départs d'incendie a été également renforcé par la création de deux nouvelles tours de sur-

veillance dans les communes de Seraïdi et El Bouni, portant ainsi le nombre de ces tours à cinq. La colonne mobile a été en outre renforcée par huit véhicules 4x4, équipés de radios pour faciliter la communication et une intervention rapide en cas d'incendie, a ajouté M. Allem. Le plan de prévention met également l'accent sur l'intensification du nettoyage des aires affectées par les incendies de l'été passé pour faciliter la régénération naturelle du couvert végétal, ont indiqué les services de la Conservation des forêts. Par ailleurs, la Conservation locale des forêts a programmé la plantation de 25 000 arbustes en milieu urbain durant l'année 2022, en coordination avec des associations exerçant dans le domaine de l'Environnement, les Scouts musulmans algériens (SMA) et plusieurs secteurs avec intensification de la sensibilisation des populations riveraines des aires forestières. Pour rappel, 230 incendies ont été enregistrés en 2021 dans la wilaya d'Annaba, ravageant 5024 hectares (ha) de forêts, dont plus de 3000 ha ont été détruits dans les régions de Seraïdi et Oued El Aneb.

Y. Bouhabila



Ph : D.R. ©

Skikda

Lancement du premier projet de collecte, pression et stockage de papier-carton

L'entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) de Skikda «Cleanski», vient de lancer dans la wilaya le premier projet de collecte, pression et stockage de papier-carton, a-t-on appris auprès de cette entreprise. «Ce projet dont la concrétisation a débuté il y a un mois vise à générer des emplois pour les jeunes et diversifier les revenus de l'entreprise», a déclaré le directeur-général adjoint, Hamza Dekasse, en marge des assises nationales de protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution tenue au palais de la culture Malek-Chebel. La collecte et le stockage du papier-carton, en vue de le vendre aux opérateurs versés dans le recyclage, est une activité «très rentable» qui contribue dans le même temps à la protection de l'environnement, a-t-il dit. A ce jour, trois camions et trois équipes, dont une opérant la nuit, assurent la collecte du papier-carton dans la ville de Skikda et ses alentours, parvenant à collecter quotidiennement 18 quintaux. Le papier est ensuite stocké dans un dépôt de l'entreprise au niveau de la zone des activités de la commune Hamadi Krouma avant de le presser à l'aide de deux machines, la première produisant chaque jour 10 unités

pressées pesant chacune 260 kg, et la seconde produisant 15 unités pressées de 80 kg chacune, a précisé le même cadre. «Le recyclage des déchets solides, lancé en 2001, n'a pas connu de grand progrès en raison de la faiblesse des principaux grands maillons de l'opération dont la première est le tri à domicile des déchets, puis la collecte assurée par des micro-entreprises et enfin, les grandes entreprises de recyclage», a souligné Ali Halimi, président de l'association nationale de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution, initiatrice de ces assises en coordination avec la Direction locale de l'environnement. Il a aussi relevé que le recyclage des déchets demeure «timide» pour diverses raisons dont l'absence de grandes usines spécialisées dans le recyclage du papier, du verre et du plastique et qui sont bénéfiques pour l'économie nationale. Dans ce contexte, il est nécessaire, a-t-il noté, de mettre en œuvre une stratégie nationale de récupération et de recyclage des déchets solides en encourageant le lancement de projets d'investissement et de création de grandes, moyennes et petites entreprises.

Abdelkrim M.

ANP

«Portes ouvertes» sur le Centre d'instruction spécialisé dans le transport d'Oum El Bouaghi

Le Centre d'instruction 555 spécialisé dans le transport chahid Mahmoud Ben Akcha d'Oum El Bouaghi relevant de la 5^e Région militaire (RM), a organisé, mardi, des «Portes ouvertes» au public en présence des représentants des médias. Cette manifestation marquée par l'organisation d'une exposition portant sur la présentation des missions de ce Centre a été ouverte par le commandant du secteur militaire, le colonel Slimane Cheradi, en présence du wali d'Oum El Bouaghi, Zineddine Tibourtine, et des autorités militaires et civiles.

Les visiteurs, dont des groupes d'écoliers et de scouts ont pu découvrir les activités de ce Centre d'instruction dépendant du commandement des forces terrestres, ses structures pédagogiques, ses ateliers et la formation dispensée aux stagiaires, aux sous-officiers contractuels et aux appelés du service natio-

nal devant renforcer les différentes unités de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national. Dans ce contexte, le lieutenant-colonel Belkacem Mouhoub directeur de l'instruction au sein du Centre a déclaré à la presse que l'ANP vise, à travers cette manifestation ouverte au public, à permettre aux jeunes qui le souhaitent de connaître les conditions requises pour rejoindre les établissements de formation du commandement des forces terrestres et les avantages d'intégrer les rangs de l'ANP héritière de l'Armée de Libération nationale.

Le même officier a souligné que l'objectif de ces «Portes ouvertes» est aussi de faire découvrir au public les programmes de formation et les moyens pédagogiques utilisés durant l'instruction pour former les promotions de soldats conducteurs d'engins militaires de haute compétence pour faire face

aux défis actuels. Le Centre d'instruction 555 spécialisé dans le transport situé sur la RN32 reliant les wilayas d'Oum El Bouaghi et Guelma, est un établissement de formation relevant de l'arme de transport du commandement des forces terrestres. Le Centre assure une formation dans la conduite de diverses catégories de permis de conduire militaire et une formation de base en connaissances militaires pour les différentes catégories de stagiaires durant leur instruction. La formation au sein du Centre d'instruction 555 spécialisé dans le transport est assurée par des cadres instructeurs compétents et expérimentés, utilisant des moyens pédagogiques et des méthodes modernes pour dispenser des formations de haute qualité, adaptées aux exigences de professionnalisation et de modernisation de l'ANP.

M. El Hadi

Constantine Atelier de formation sur la culture in vitro végétale au profit des étudiants de l'ENSB

Un atelier de formation sur la culture in vitro végétale a été ouvert au profit des étudiants de l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB) de Constantine, et assuré par les professeurs du Centre de recherche en Biotechnologie (CRBt). «Cet atelier, ouvert, ce lundi, se poursuivra jusqu'à jeudi et cible des étudiants ingénieurs en 5^e année des clubs scientifiques de l'ENSB», a précisé Ammar Azioune, directeur du Centre, soulignant que l'initiative est inscrite dans le cadre d'une convention de partenariat entre le CRBt et l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie. Le même responsable a, dans ce sens, ajouté qu'au premier jour, l'équipe de recherche «Facteurs de croissance et développement des plantes» a initié les étudiants à la culture in vitro végétale, relevant que celle-ci consiste en une technique qui permet de régénérer une plante entière à partir de cellules ou de tissus végétaux cultivés. Selon M. Azioune, le CRBt a conclu plusieurs conventions avec les Ecoles supérieures et les universités à l'échelle nationale à la faveur desquelles les enseignants et chercheurs du Centre assurent pour ces établissements des formations concernant des chapitres et des modules en rapport avec la biotechnologie, affirmant que ce «Centre œuvre à promouvoir, dans le cadre de ces workshops la formation par la recherche». Rappelant que le Centre national de recherche en biotechnologie est le seul établissement du genre au niveau national entièrement dédié à la recherche et l'innovation en biotechnologie, le même responsable a détaillé que «la formation par la recherche permet de partager les connaissances et les expériences faites dans les laboratoires avec les stagiaires dans une démarche visant à encourager les étudiants à s'imprégner de ce domaine et à développer des idées ayant un impact socio-économique». Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que les équipes de recherche du Centre de recherche en biotechnologie travaillent sur 21 projets de recherche dans les domaines agricole, environnemental et sanitaire, soulignant que les recherches effectuées par le CRBt visent la promotion de la santé humaine et animale, la sécurité alimentaire, la surveillance et la protection de l'environnement ainsi que les bio-industries.

Mostaganem

Lancement d'une 2^e opération d'exportation de câbles électriques vers le Sénégal

Une opération d'exportation d'une seconde cargaison de câbles électriques produits par le groupe industriel (GISB ELECTRIC) à destination du Sénégal a été lancée, mardi à Mostaganem, par le ministre de l'Industrie Ahmed Zeghdar.

Le secteur de l'Industrie électrique nationale (public et privé), a souligné le ministre, «est important et compte des opportunités prometteuses pour conquérir les marchés africains», rappelant que cette filière stratégique compte actuellement 158 unités industrielles devant contribuer à augmenter les exportations nationales hors hydrocarbures de 5 à 6 milliards USD par an. Ahmed Zeghdar a également estimé que «ces produits de haute qualité peuvent réduire les importations estimées à 3,4 milliards USD par an, d'environ 1 milliard USD». Il a appelé les investisseurs à se regrouper et à contribuer fortement à l'effort national et au programme de relance économique. A une préoccupation exprimée par un investisseur concernant l'importation de matières premières, le ministre a assuré que le gouvernement étudie actuellement la rentabilité économique des mines et a exhorté les industriels à investir dans ce secteur pour réduire le taux d'importation qui oscille entre 20 et 95%. Lors d'une visite de plusieurs unités de production relevant de ce groupe industriel spécialisé dans l'énergie, Ahmed Zeghdar a souligné que «la nouvelle dynamique que connaît le secteur a permis à la wilaya de Mostaganem de lever les entraves administratives et d'exploiter 37 projets d'investissement sur 45 projets, parallèlement à la récupération d'une superficie de 30 hectares d'assiettes foncières industrielles». «Ces procédures s'inscrivent dans le cadre des démarches du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à renforcer et valoriser le produit national qui s'étalera aux



autres filières industrielles surtout électro-niques et de transformation», a rappelé le ministre. Par ailleurs, le ministre a inauguré deux unités industrielles productives à Fornaka et Mesra, ainsi qu'un laboratoire spécialisé dans le contrôle et la conformité de l'énergie électrique. Lors de la mise en service de l'unité industrielle «Maghreb Lampes», relevant du groupe «Gisb Electric», Ahmed Zeghdar a souligné l'importance de renforcer le tissu industriel national dans le domaine de la sous-traitance et d'augmenter le taux d'intégration. L'unité peut produire 66 millions d'unités de divers types de lampes, notamment à économie d'énergie. L'investissement a nécessité une enveloppe financière de 100 millions de dinars et a généré 200 emplois. Dans la zone industrielle de la commune de Fornaka, le ministre a procédé à la mise en service d'une unité industrielle d'ameuble-

ment domestique et de bureau ayant aussi bénéficié des mêmes dispositions pour un investissement privé de 400 millions de dinars ayant généré, dans une première étape, 175 postes d'emploi. Ahmed Zeghdar a inspecté les travaux d'aménagement de la zone industrielle de «Bordjia» qui enregistrent un taux d'avancement de 71%, ainsi que plusieurs unités industrielles dans les régions de Souk Ellil et Mesra, spécialisées dans la construction métallique et la fabrication de matériel agricole, avant d'inaugurer un laboratoire spécialisé dans le contrôle et la conformité électrique.

Cette infrastructure qui emploie 50 experts, ingénieurs et techniciens, s'occupe des études contre la contrefaçon dans l'industrie électrique et la protection des utilisateurs.

Mancer T.

Un montant de 620 millions de dinars pour la réfection des écoles primaires des communes

Les communes de la wilaya de Mostaganem ont bénéficié dernièrement de subventions d'un montant global de 620 millions de dinars pour la réfection des écoles primaires et le renforcement des cantines scolaires. La part du lion de ces subventions financières est revenue aux cantines scolaires (494 millions de dinars) afin d'améliorer les conditions de scolarité, notamment dans les zones reculées et isolées. Le montant restant (126 millions de dinars) a été consacré à l'aménagement et à l'entretien des établissements du cycle primaire. La commune de Mostaganem a bénéficié d'un montant de 101 millions de dinars dans le cadre de ce programme de développement, suivie des communes relevant de la daïra de Bouguiret avec 81 millions de dinars, puis les communes de la daïra de Hassi Mameche avec 62 millions de dinars et les communes des daïras d'Aïn Tedelès et Kheireddine avec 60 millions de dinars, a-t-on ajouté de même source. Les mêmes services ont débloqué un montant de 161 millions de dinars aux communes des daïras de la région Est de la wilaya, notamment les communes de la daïra d'Achaâcha, qui ont bénéficié d'une enveloppe financière estimée à 54 millions de dinars, en plus des 95 millions de dinars accordés aux communes des daïras de Mesra et Aïn Nouissy. Les autorités locales accordent une grande importance à l'amélioration des conditions de scolarité en consacrant, l'année dernière, dans le cadre des PCD, une enveloppe de 340 millions de dinars pour l'aménagement des établissements scolaires, la réalisation des cantines scolaires et l'installation des chauffages, en plus du projet d'acquisition et de raccordement de 160 écoles primaires au gaz liquéfié avec une enveloppe financière de 36 millions de dinars. Ces 92 projets d'aménagement ont permis la réalisation et l'équipement de 18 cantines scolaires et l'installation de chauffage scolaire dans environ 200 écoles primaires, outre d'autres travaux visant à restaurer et réhabiliter ces infrastructures scolaires, notamment dans les zones d'ombre. Durant la même année, une subvention de 15 millions de dinars a été accordée aux communes de Fornaka, Sidi Lakhdar, Soufliya pour la réalisation de trois cantines scolaires. D'autres subventions d'un montant de 6,2 millions de dinars ont été accordées à Fornaka, Aïn Nouissy et Sidi Ali pour effectuer des travaux d'urgence au profit de trois écoles primaires, couvrir les frais des cantines des communes d'Achaâcha, Ouled Boughalem. M. T.

Oran

«Portes ouvertes» sur l'hôpital militaire régional universitaire au profit des lycéens

L'hôpital militaire régional universitaire Dr Emir Mohamed Benaïssa d'Oran a organisé, mardi, des «Portes ouvertes» au profit des élèves de trois lycées, leur permettant de faire connaissance avec des branches de la médecine. Près de 30 élèves de ces établissements scolaires ont pris part à cette visite qui leur a permis de découvrir les activités et les missions des services dédiées aux petites interventions, aux urgences médico-chirurgicales, au laboratoire central et aux maladies gynécologiques, à la radiologie ainsi que les blocs d'interventions chirurgicales et ceux de la chirurgie dentaire. Les élèves ont manifesté un grand

intérêt pour les diverses explications présentées. Certains d'entre eux ont estimé que cette visite est une précieuse opportunité pour découvrir la médecine militaire et les diverses spécialités dispensées. Le directeur de cet établissement hospitalier, le général Belakhel Eddine, a signalé, dans son intervention d'ouverture de ces «Portes ouvertes» que «cette action de proximité s'inscrit dans le cadre du plan de communication adopté par l'état-major de l'ANP pour faire connaître l'institution militaire, renforcer les relations avec les citoyens dans le cadre du lien Armée-nation». Le général Belakhel a indiqué que cette mani-

festation, la première du genre, «coïncide avec la fin de l'année scolaire et vise à faire découvrir l'arme de la santé militaire à travers cet établissement hospitalier, un modèle de progrès et de professionnalisme atteint par les forces armées dans tous les domaines».

Il a affirmé que l'état-major veille à investir dans l'élément humain, la pierre angulaire de toute démarche réussie, permanente et efficace. «C'est l'objectif des services de la santé militaire qui draine l'élite parmi les étudiants pour adhérer dans ses rangs afin de former des cadres qualifiés et professionnels à tous les niveaux». En marge de cet événement, le gé-

ral Belakhel Salah Eddine a indiqué que la direction de l'hôpital, conformément, aux instructions du Haut Commandement, accorde un intérêt particulier à la formation continue.

Il a relevé que le personnel paramédical a bénéficié de 174 ateliers de formation en 2021, malgré la situation sanitaire imposée par la pandémie de la Covid-19.

Il est prévu que cet établissement hospitalier militaire relevant de la 2^e Région militaire a organisé, mercredi, des «Portes ouvertes» au profit des étudiants de la faculté de médecine d'Oran.

L. K.

Tlemcen

Sortie de la première promotion à l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville

La cérémonie de sortie de la première promotion de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville (ENIV) Abdelmadjid-Meziane de Tlemcen a été présidée, mardi, au siège de l'école, située au pôle universitaire de la commune de Chetouane, par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Elaïdi Sofiane Chakib, en présence des autorités de la wilaya. Cette promotion, baptisée «Défi vert», comprend 276 sortants au grade d'inspecteur principal de l'administration territoriale en hygiène publique, environnement et d'ingénieur d'Etat de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine qui seront recrutés directement dans le secteur des collectivités locales et des administrations publiques en tant qu'inspecteurs principaux et ingénieurs d'Etat, a indiqué le directeur de l'ENIV, Youcef Lakhdar Hamina. Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a souligné, dans une allocution pour la circonstance, que la dénomination de cette première promotion Défi vert «renseigne sur les défis que nous devons relever aujourd'hui pour assurer un développement durable préservant un environnement sain pour les générations futures». Il a affirmé, au passage, que l'Ecole «a un rôle important en matière de formation

pour réaliser le développement durable, ami de l'environnement», rappelant que «de grands pas ont été réalisés par l'Algérie en matière de développement», notamment des ressources humaines, «pour être au diapason des grandes mutations qui s'imposent à l'Algérie nouvelle et relever le défi environnemental et de développement durable». M. Elaïdi a déclaré que «les défis, ceux d'une stratégie globale de modernisation de l'administration et d'amélioration du service public, ne seront relevés que si l'on investit dans l'élément humain par la formation comme un axe fondamental». Il a fait savoir que son département ministériel veille à renforcer l'administration publique par des compétences capables de relever les défis dans les différents domaines en lien avec la gestion moderne des villes et l'aménagement urbain. La création de l'Ecole des ingénieurs de la ville de Tlemcen se veut, a souligné M. Elaïdi, «une contribution importante dans la réalisation des objectifs à travers une formation spécialisée qui englobe les domaines de la gestion urbaine et environnementale moderne et le renforcement des collectivités locales par des cadres capables d'élaborer des stratégies et des plans d'action suivant une approche méthodologique en matière de gestion urbaine et environnementale, de même que l'accompagnement des collectivités

locales en matière de recherche de solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les villes et les villages dans la gestion des déchets, la prévention contre les risques et le transport».

Le même responsable a appelé les cadres de l'Ecole à redoubler d'efforts pour faire connaître l'Ecole et ses capacités de formation, notamment en direction des collectivités locales, notamment, affirmant aux diplômés sortants l'accompagnement et le soutien. Les diplômés ont suivi une formation de deux années et ont bénéficié d'un stage pratique comportant plusieurs modules ayant trait au droit administratif et financier, aux langues, à la réglementation urbaine et environnementale, à la gestion des eaux et à la santé publique. L'Ecole nationale des ingénieurs de la ville, qui a ouvert ses portes en 2018 sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, assure une formation dans les spécialités d'ingénieur d'Etat de l'administration territoriale en matière de gestion technique et urbaine et d'inspecteur de l'administration territoriale de l'hygiène publique et environnementale, encadrée par des enseignants universitaires et des cadres administratifs. L'ENIV compte accueillir, en deuxième promotion, 3120 étudiants (es) de différentes wilayas du pays qui ont été admis au concours d'accès.

Les pruneaux efficaces pour lutter contre l'ostéoporose

Selon une étude américaine, manquer chaque jour 5 à 6 pruneaux permet de prévenir la perte de densité osseuse au niveau des hanches et de réduire le risque de fracture chez les femmes ménopausées. Leur consommation pourrait devenir une «option thérapeutique alimentaire» pour protéger leur santé osseuse. On sait que manger des pruneaux est excellent contre la constipation, mais ils pourraient également être bons pour la santé de nos os. Des chercheurs de l'Université d'État de Pennsylvanie, aux États-Unis, ont découvert que la consommation quotidienne de pruneaux pouvait aider à prévenir ou à retarder la perte de densité osseuse chez les femmes ménopausées et réduire leur risque de fracture. Leur étude publiée dans la revue *Advances in Nutrition* le 3 janvier dernier assure que la consommation quotidienne de pruneaux préserve la densité minérale osseuse au niveau des hanches, possiblement en raison de leur capacité à réduire l'inflammation et le stress oxydatif, et réduisait le risque de fracture. Les résultats de l'étude ont été présentés lors du Congrès mondial sur l'ostéoporose, l'arthrose et les maladies musculo-squelettiques. «Chez les femmes ménopausées, la baisse des niveaux d'œstrogènes peut déclencher une augmentation du stress oxydatif et de l'inflammation, ce qui augmente le risque d'affaiblissement des os pouvant conduire à des fractures», assure Connie Rogers, professeur associé de sciences nutritionnelles et de physiologie. Selon lui, «l'incorporation de pruneaux dans le régime alimentaire peut contribuer à protéger les os en ralentissant ou en inversant ce processus». Les os sont maintenus tout au long de notre vie d'adulte grâce à la production continue de nouvelles cellules osseuses, qui compense l'élimination des anciennes.

Les pruneaux protègent les femmes ménopausées

Problème, après 50 ans et surtout après la ménopause, cette destruction des vieilles cellules commence à dépasser la formation de nouvelle. Les pruneaux pourraient donc contrer ce processus et devenir une «option thérapeutique alimentaire» pour protéger la santé osseuse des femmes ménopausées, selon les chercheurs américains. On sait que la densité osseuse diminue rapidement après la ménopause et que les femmes de plus de 50 ans sont plus susceptibles de subir des fractures de la hanche, qui entraînent souvent des hospitalisations, une diminution de la qualité de vie, une perte d'indépendance et une réduction de la durée de vie. Cette recherche est la première à démontrer un effet favorable de la consommation de pruneaux sur la densité osseuse.

Moins de risques de fracture de hanche

Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont étudié les données de 235 femmes ménopausées lors d'une expérience réalisée



sur douze mois. En pratique, une partie d'entre elles a mangé 50 grammes de pruneaux par jour pendant un an, soit 5 à 6 pruneaux de manière quotidienne, alors que l'autre groupe n'en a pas mangé du tout. Résultat, après cet essai randomisé, les femmes mangeant 50 grammes de pruneaux par jour ont gardé une bonne densité minérale osseuse de la hanche, alors que celles qui n'ont pas mangé de pruneaux ont perdu une masse osseuse importante au niveau de la hanche. Les chercheurs ont également constaté que le risque de fracture de la hanche avait augmenté chez les femmes ménopausées n'ayant pas mangé de pruneaux.

Une alternative aux médicaments pour les femmes ménopausées

«Nos données démontrent que la consommation de pruneaux permet de protéger les hanches de la perte osseuse après la ménopau-

se», assure Mary Jane De Souza, autrice principale de cette étude. «En effet, ces données peuvent être particulièrement précieuses pour les femmes ménopausées qui ne peuvent pas suivre de traitement pharmacologique pour lutter contre la perte osseuse et qui ont besoin d'une stratégie alternative. «Andrea N. Giancoli, co-auteur de l'étude et conseillère en nutrition du California Prune Board, assure que les pruneaux sont une alternative nutritionnelle aux médicaments facile à inclure dans son alimentation au quotidien. «Ils se marient avec de nombreuses saveurs. (...) Mélangez-les à des salades, des mélanges de fruits secs, des smoothies, des plats salés», assure-t-elle. Ces fruits sont riches en vitamines et nutriments connus pour influencer l'état des os tels que le bore, le potassium, le cuivre et la vitamine K. Il existe à l'inverse des aliments mauvais pour vos os qu'il vaut mieux éviter.

Supprimer le gluten de son alimentation peut être néfaste pour la santé



Depuis un moment, le gluten a mauvaise image et beaucoup cherchent à l'éliminer de leur alimentation. Cependant, l'Inserm alerte sur le risque d'un régime drastique sans gluten quand

on a aucun problème d'intolérance. Le régime sans gluten semble être un véritable phénomène de mode. Le nombre de personnes supprimant cette protéine de leur alimentation ne cesse d'augmenter. A la base, ce régime alimentaire

est pour les personnes souffrant d'intolérance au gluten. Les chercheurs alertent sur le risque d'adopter ce régime alimentaire quand il n'est pas nécessaire et recommandé par un professionnel de santé.

Le gluten n'est pas présent directement dans les céréales, mais apparaît au moment de la fabrication de la pâte. A ce moment-là, la présence d'eau permet aux protéines présentes dans les céréales de se lier et de former le gluten. L'intolérance au gluten, ou maladie coeliaque, intervient lorsque les enzymes ne fonctionnent pas correctement et empêchent de dégrader le gluten lors de la digestion. «Les éléments issus de la mauvaise dégradation du gluten vont alors déclencher la production d'anticorps qui vont s'attaquer à la paroi de l'intestin et perturber l'absorption des nutriments.» Expliquent-ils. Pour ces personnes-là, il est indispensable d'adopter un régime sans gluten.

Diète sans gluten :

mieux vaut privilégier l'avis médical

L'autre catégorie, plus présente, est celle des hypersensibles. Ces personnes peuvent présenter des troubles digestifs lors de la consommation de gluten, mais ne sont pas complètement intolérantes à cette protéine. Contrairement aux idées reçues, ces personnes-là n'ont pas forcément

besoin d'arrêter totalement le gluten. Certains aliments qui en sont moins riches se digèrent beaucoup mieux par les personnes hypersensibles. Il leur faut privilégier les pains artisanaux, ceux des industriels étant excessivement enrichis en gluten afin de leur donner un aspect plus appétissant.

La plupart des personnes adoptant un régime sans gluten le font donc sans nécessité pour la santé

Les chercheurs invitent ces individus à étudier les conséquences qu'un manque de gluten peut avoir sur l'organisme. Selon les chercheurs, il se pourrait que ce régime alimentaire ait un lien avec l'augmentation des problèmes intestinaux de la population générale.

«Les mécanismes sous-jacents sont également à l'étude, notamment ceux impliquant notre microbiote intestinal», écrivent-ils.

En effet, le supprimer totalement de l'alimentation prive le corps de sources importantes de glucides, dont les fibres qui sont essentielles au transit et à la prévention des maladies chroniques comme le cancer colorectal ou les maladies cardiovasculaires. Avant de passer le cap et d'éliminer le gluten de son assiette, il est donc indispensable d'avoir l'avis d'un professionnel de santé.

TikTok devrait bientôt offrir un historique de visionnage

TikTok testerait une section dédiée à l'historique des vidéos vues, une bonne idée qu'il faudra certainement affiner. Sur des applications comme YouTube, on trouve une fonctionnalité pour le moins basique, mais très utile de temps à autre, à savoir l'historique de visionnage, qui permet de visualiser facilement les vidéos que vous avez vues récemment. Pratique pour retrouver, le cas échéant, une vidéo en particulier. Aujourd'hui, si l'on en croit un tweet de Hammod Oh, il semblerait que la plateforme TikTok teste actuellement une fonctionnalité similaire dans son application. Les utilisateurs devraient donc bientôt pouvoir retrouver facilement les vidéos qu'ils ont déjà vues. Il faut cependant garder à l'esprit que cette possibilité n'est pas réellement une nouveauté. En effet, TikTok dispose d'indicateurs visuels vous faisant savoir si vous avez déjà vu telle ou telle vidéo. Les utilisateurs peuvent par ailleurs exclure les vidéos déjà vues de l'onglet Découvrir, mais ce n'est pas franchement intuitif, particulièrement pour les nouveaux utili-

sateurs qui ne sont pas nécessairement familiarisés avec l'application. En créant une section dédiée qui vient lister les vidéos que l'on a déjà vues, cela rend plus facile et plus rapide la recherche d'un contenu précis. Ceci étant dit, l'on peut encore s'interroger sur le côté pratique de la chose. En effet, contrairement aux vidéos YouTube qui sont plus longues, les contenus TikTok sont pensés pour être visionnés de manière intensive, si l'on peut dire. Ainsi, en une petite demi-heure sur l'application, on peut facilement avoir regardé 20 à 30 vidéo. Et sur une semaine, l'on devrait avoir bien des difficultés à retrouver ainsi une vidéo en particulier. Quoi qu'il en soit, c'est en tous les cas une bonne chose de voir cette fonctionnalité arriver. Nul doute qu'elle s'enrichira dans le futur, si elle est sollicitée par les utilisateurs. Pour le moment, elle n'est qu'en phase de test. Impossible de savoir si la plateforme prévoit déjà de la proposer à tous les utilisateurs et encore moins quand. Patience, patience.



Conflit ukrainien

Les bombardements des villes, impose la prudence face aux promesses russes de désescalade

Les nouveaux pourparlers de mardi entre la Russie et l'Ukraine à Istanbul ont été «significatifs», d'après Moscou. À leur issue, le Kremlin a déclaré que l'activité militaire «en direction de Kiev et Tchernihiv» allait être réduite «radicalement».

En fin de journée, Emmanuel Macron et Vladimir Poutine se sont entretenus par téléphone. Mais «à ce stade», une opération humanitaire à Marioupol n'est pas possible, selon l'Élysée. Voici le fil du 29 mars. Le département d'État a mis en garde contre «la possibilité de harcèlement de citoyens américains» par les forces de sécurité russes, «y compris l'arrestation» et «l'application arbitraire de la loi locale», en raison de la position de Washington concernant l'invasion russe de l'Ukraine et des sanctions imposées à Moscou. Le conflit ne décime pas seulement l'Ukraine et la région, il aura un impact mondial qui dépassera tout ce que nous avons pu connaître depuis la Seconde Guerre mondiale», a déclaré le directeur du Programme alimentaire mondial, David Beasley, devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Le directeur du PAM a ajouté que la crise était aggravée par un manque de produits fertilisants en provenance de Biélorussie et de Russie. «Si vous n'utilisez pas d'engrais sur les cultures, votre rendement diminuera d'au moins 50%. Nous sommes donc confrontés à ce qui pourrait être une catastrophe s'ajoutant à une catastrophe dans les mois à venir», a dit David Beasley.

La Russie accusée d'avoir provoqué une «crise alimentaire mondiale»

Le président russe «Vladimir Poutine a commencé cette guerre. Il a créé cette crise alimentaire mondiale. Et il est celui qui peut l'arrêter», a martelé la numéro deux de la diplomatie américaine, Wendy Sherman, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation humanitaire en Ukraine. «La Russie et le Président Poutine portent, seuls, la responsabilité d'avoir fait la guerre à l'Ukraine et des

conséquences de cette guerre sur la sécurité alimentaire mondiale», a insisté la secrétaire d'État adjointe. L'ambassadeur de France à l'ONU, Nicolas de Rivière, a enfoncé le clou en jugeant que «l'agression de la Russie contre l'Ukraine augmentait le risque de famine à travers le monde». De fait, a rétorqué son homologue russe Vassily Nebenzia, «les véritables raisons des graves turbulences sur les marchés mondiaux de l'alimentation ne sont en aucun cas dues aux agissements de la Russie, mais plutôt à l'hystérie incontrôlée des sanctions lancées par l'Occident contre» Moscou.

Le président ukrainien qualifie les derniers pourparlers de paix avec la Russie de «positifs»

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a déclaré, mardi, que les derniers pourparlers de paix entre l'Ukraine et la Russie avaient montré des signes «positifs». Les signaux envoyés par la plateforme de négociations peuvent être qualifiés de positifs», a indiqué M. Zelensky dans une allocution vidéo publiée sur sa chaîne Telegram officielle. Dans le même temps, M. Zelensky a déclaré que l'Ukraine était «consciente des risques», et ne ferait confiance qu'à des «résultats concrets». Un peu plus tôt, mardi, les délégations ukrainienne et russe ont tenu un nouveau cycle de pourparlers de paix dans la ville turque d'Istanbul, le cinquième depuis que la Russie a lancé une «opération militaire spéciale» en Ukraine le 24 février. Après les négociations de mardi, David Arakhamia, membre de la délégation ukrainienne, a déclaré que Kiev avait proposé de signer un nouveau traité international sur les garanties de sécurité pour tenter de mettre fin au conflit en Ukraine.

ONU

La Chine met en garde contre les conséquences de sanctions indiscriminées

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, Dai Bing a averti, mardi, que des sanctions indiscriminées concernant le conflit en Ukraine pourraient générer de nouveaux problèmes humanitaires. «Les sanctions indiscriminées qui ne cessent de s'intensifier ont frappé les marchés mondiaux de l'énergie, de l'alimentation, de l'économie, du commerce et de la finance, et continueront à le faire, affectant la vie et les conditions de subsistance du grand public, donnant lieu à de nouveaux problèmes humanitaires», a-t-il dit lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation

humanitaire en Ukraine. A l'heure actuelle, la sécurité alimentaire mondiale est sérieusement remise en question, ce qui mérite toute l'attention nécessaire. Les sanctions et les blocus économiques ne feront qu'exacerber artificiellement les pénuries alimentaires et les distorsions de prix, perturber davantage la production alimentaire et les chaînes d'approvisionnement mondiales, faire grimper les prix de l'alimentation et faire peser un fardeau sur les pays en développement, a noté M. Dai. «Nous appelons à une coordination internationale renforcée pour stabiliser l'offre et le prix des denrées alimentaires, s'abstenir

de restrictions injustifiées à l'exportation, assurer le fonctionnement stable du marché et garantir la sécurité alimentaire mondiale», a ajouté le diplomate. Alors que le conflit en Ukraine persiste, il est indispensable de protéger efficacement la vie des civils et de répondre à leurs besoins humanitaires. La Chine appelle au respect au droit humanitaire international pour éviter les pertes civiles, à protéger les installations civiles, à fournir un passage sûr pour les évacués et l'aide humanitaire, ainsi qu'à garantir un approvisionnement continu en produits de première nécessité, a-t-il martelé.

Palestine

Plus de 340 Palestiniens tués et 8000 autres arrêtés en 2021

Un total de 341 Palestiniens ont été tués et environ 8000 autres ont été arrêtés en 2021 par les forces de l'occupation sioniste, selon des données publiées, mercredi, par le Bureau central palestinien des statistiques, à l'occasion du 46^e anniversaire de la Journée de la terre. Parmi les Palestiniens tués, figurent 87 enfants et 48 femmes. Le nombre de blessés a atteint 12 500, selon le bureau palestinien des statistiques. La même source affirme que les autorités d'occupation ont arrêté environ 8000 citoyens, dont environ 1300 enfants et 184 femmes. Quant au nombre d'ordres de détention administrative contre des citoyens, il a atteint 1595.

Le nombre de détenus dans les prisons de l'occupation a atteint, à fin février dernier, 4400 détenus (dont 160 enfants, en plus de 33 femmes). L'an 2021 a été marqué également, selon la source, par une accélération significative du rythme de construction et

d'expansion des colonies israéliennes en Cisjordanie, les autorités d'occupation israéliennes ayant approuvé la construction de plus de 12 000 unités coloniales. La même année, les colons, sous la protection de l'armée d'occupation, ont mené 1621 attaques contre des citoyens palestiniens et leurs biens, soit une augmentation d'environ 49% par rapport à l'année 2020.

18 Palestiniens arrêtés, ce mercredi, par les forces sionistes en Cisjordanie occupée

Dix-huit Palestiniens ont été arrêtés, mercredi, par les forces d'occupation sionistes dans la nuit de mardi à mercredi en Cisjordanie occupée, rapportent des médias palestiniens, citant des sources locales et de sécurité. Il s'agit de quatre Palestiniens à Ramallah, six à Jénine,

de restrictions injustifiées à l'exportation, assurer le fonctionnement stable du marché et garantir la sécurité alimentaire mondiale», a ajouté le diplomate. Alors que le conflit en Ukraine persiste, il est indispensable de protéger efficacement la vie des civils et de répondre à leurs besoins humanitaires. La Chine appelle au respect au droit humanitaire international pour éviter les pertes civiles, à protéger les installations civiles, à fournir un passage sûr pour les évacués et l'aide humanitaire, ainsi qu'à garantir un approvisionnement continu en produits de première nécessité, a-t-il martelé.

Colombie

Près de 11 rebelles des ex-FARC tués par l'armée près de la frontière du Pérou

Au moins onze rebelles dissidents des ex-FARC qui ont rejeté l'accord de paix de 2016 ont été tués lors d'opérations militaires à la frontière avec le Pérou, a annoncé, mardi, l'armée colombienne. Selon le général Alberto Rodríguez, ils appartenaient à la Segunda Marquetalia, l'une des deux grandes factions des ex-Forces armées révolutionnaires de Colombie (marxistes) commandée par l'ancien numéro deux des FARC, Ivan Márquez, ex-négociateur des accords de paix qui avaient mis fin à cinquante ans de conflit. Quatre autres guérilleros «blessés dans les combats» à Puerto Leguizamo, dans le département de Putumayo (sud), ont été arrêtés, a-t-il ajouté. Le général a expliqué que les rebelles tués étaient sous les ordres d'un chef, dont l'alias est «Bruno», chargé de «collecter la pâte de base de coca», l'un des

composants de la cocaïne, «pour la commercialiser» dans cette région du pays. Le Putumayo, qui borde le Pérou et l'Équateur, est parmi les départements où sont cultivées les plus grandes étendues de coca. Les dissidents des FARC se disputent les revenus de ce juteux trafic avec l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste), la dernière guérilla encore active en Colombie. Fin février, au moins 23 dissidents des ex-FARC ont été abattus lors d'opérations de l'armée colombienne à la frontière avec le Venezuela. Sans commandement unifié, les différents groupes dissidents des ex-FARC comptent environ 5200 combattants répartis dans plusieurs régions du pays, selon l'ONG Indepaz. Ils se financent principalement par les revenus du trafic de drogue et l'exploitation minière illégale.

Sahara occidental

L'intergroupe au PE réitère son soutien au peuple sahraoui

Le chef de la délégation de l'intergroupe pour le Sahara occidental au Parlement européen (PE), Andreas Schieder, a exprimé l'engagement de sa formation à continuer à soutenir le peuple sahraoui afin qu'il puisse s'exprimer librement sur son avenir par le biais d'un référendum d'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies. Lors de son accueil par les autorités sahraouies, Andreas Schieder, qui est également membre du Parti socialiste d'Autriche et ancien ministre, a réitéré la position de l'Union européenne en faveur de la recherche d'une solution juste et durable, conformément à la légitimité internationale et aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, a indiqué l'agence de presse sahraouie (SPS). La délégation de l'intergroupe du Parlement européen se trouve dans les camps de réfugiés sahraouis depuis mardi, pour une visite de travail de trois jours. A son arrivée dans la daïra de Guelta, elle a été chaleureusement accueillie par la population locale. Par ailleurs, le Conseil de la daïra de Guelta a reçu la délégation européenne et lui a exprimé son rejet de la nouvelle position du gouvernement espagnol sur le conflit au Sahara occidental RD Congo / ONU / violence / réactions.

Yémen

Des consultations inter-yéménites à Riyad en l'absence des représentants des Houthis

Des consultations inter-yéménites se sont tenues, mercredi à Riyad, en l'absence des représentants du mouvement Ansarullah (dit Houthis). Les Houthis refusent tout dialogue en territoire saoudien, dans un contexte toutefois d'annonces de cessez-le-feu unilatérales par les deux parties. La coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite, qui intervient au Yémen depuis 2015 en appui aux forces gouvernementales, a décrété, mardi soir, un cessez-le-feu à partir de mercredi pour le mois du Ramadhan. Samedi, les Houthis avaient de leur côté annoncé une trêve de trois jours extensibles à certaines conditions. L'envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, Hans Grundberg, et l'émissaire des Etats-Unis, Tim Lenderking, participent aux consultations de Riyad, qui doivent durer une semaine. Ces pourparlers avaient été annoncés mi-mars par le Conseil de coopération du Golfe, qui réunit six Etats dont les deux membres principaux de la coalition arabe, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis. Le siège de cette organisation régionale se situe à Riyad. L'envoyé spécial de l'ONU avait récemment annoncé chercher à parvenir à une trêve entre les belligérants pendant le Ramadhan, qui commence début avril.

Irak

Le Parlement échoue à élire un président pour la troisième fois

L'élection du président irakien par les députés prévue, mercredi, n'a pas pu avoir lieu pour la troisième fois car le quorum n'a pas été atteint en raison du boycott d'une coalition, comme lors des deux premières tentatives, a-t-on indiqué auprès du Parlement. «L'Assemblée a ajourné sa séance jusqu'à nouvel ordre», a indiqué le service de presse du Parlement. Aucune nouvelle date pour une prochaine tentative n'a été divulguée, mais la Cour fédérale, plus haute instance judiciaire d'Irak, a donné jusqu'au 6 avril aux députés pour doter le pays d'un chef de l'Etat. Ce délai passé, la Constitution est muette sur la prochaine étape. Comme lors des deux premières tentatives — le 7 février et le 26 mars — c'est en fait le boycott d'une coalition chiite qui a de nouveau grippé la machine, mercredi.

Afghanistan

Réunion prochaine du mécanisme de consultation «Chine-USA-Russie» sur la question afghane

Une réunion du mécanisme de consultation «Chine-Etats-Unis-Russie» sur la question afghane se tiendra lors de la troisième réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de l'Afghanistan à Tunxi, dans la province chinoise de l'Anhui, les 30 et 31 mars, a déclaré, mardi, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Le porte-parole, Wang Wenbin, cité par l'Agence Chine nouvelle, a déclaré lors d'un point de presse quotidien que «Yue Xiaoyong, envoyé spécial pour les affaires afghanes du ministère chinois des Affaires étrangères, présidera la réunion», indiquant que «des représentants spéciaux pour la question afghane des Etats-Unis, de la Russie et du Pakistan participeront à la réunion». Le conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères de la Chine, Wang Yi, rencontrera collectivement les représentants de toutes les parties, selon la même source. «La Chine espère que cette réunion fonctionnera positivement de concert avec la troisième réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de l'Afghanistan», a noté le porte-parole, afin de consolider le consensus de toutes les parties sur la question afghane.

USA - Soudan du Sud

Washington exprime son inquiétude face au regain de tension à Djouba

Les Etats-Unis ont exprimé, mardi, leur «préoccupation» face aux «tensions croissantes» au Soudan du Sud, et ont appelé toutes les parties à respecter l'accord de paix. Le SPLM/A-IO, mouvement du vice-président Riek Machar et principale force d'opposition au président Salva Kiir, a récemment annoncé son retrait de l'instance chargée de contrôler l'application de l'accord de paix de 2018. Ce mouvement accuse l'armée et les forces loyales au chef de l'Etat de mener régulièrement des attaques contre ses bases. Dans un communiqué, le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price a déploré «les récents affrontements» dans l'Etat de l'Upper Nile et le retrait du SPLM/A-IO de cette instance, qui «sape l'accord de paix».

Guerre de Libération nationale Les «martyrs de mars» évoqués à Alger

Les martyrs de la Guerre de libération nationale, tombés au champ d'honneur durant le mois de mars entre 1956 et 1962, ont été évoqués, ce mercredi à Alger, par l'historien Mohamed Lahcen Zeghidi, qui a relevé la «forte symbolique» que revêt ce mois dans le parcours de la lutte armée pour l'indépendance du pays.



Ph : D.R. ©

«Le mois de mars revêt une forte symbolique dans l'histoire de la Guerre de libération nationale, dans la mesure où l'on compte au moins une centaine de martyrs, tombés au champ d'honneur durant ce mois, de 1956 à 1962», a déclaré M. Zeghidi, lors du «Forum de la mémoire» abrité par le quotidien *El Moudjahid*. Tout en précisant que le nombre et les noms de ces martyrs demeurent méconnus à ce jour, l'intervenant a fait savoir que «chacun des valeureux chouhada constitue un exemple en matière de sacrifice et de dévouement pour le pays», citant notamment les martyrs de mars 1962, «mois de la Victoire». Il a évoqué également les martyrs de la Révolution parmi les militants de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), ainsi que les illustres noms tombés au front militaire comme, entre autres, Mustapha Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Ali Mellah (dit Si Chérif), les colonels Amirouche et

Si El Haoues et 40 autres chouhada dénombrés aux côtés de ces derniers. Il a ajouté que la Révolution algérienne a également «enfanté des martyrs parmi les intellectuels, dont les écrivains Mouloud Feraoun et Ahmed Réda Houhou et l'avocat Ali Boumendjel, assassinés par le colonisateur français qui voulait faire taire leurs voix. Pour M. Zeghidi, ces figures de la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté «n'est que l'aboutissement du combat mené, dans le cadre du Mouvement national, par une génération de militants ayant cru en leur cause et qui ont fait du sacrifice pour l'Algérie leur raison d'existence». À cette occasion, un vibrant et symbolique hommage a été rendu à l'ancien moudjahid de la Zone I, Tahar El Hocine, qui a tenu, à son tour, à saluer l'abnégation et le sacrifice des «martyrs de mars».

M. Toumi /Ag.

25^e SILA

Rencontre sur les valeurs humanistes dans la Culture algérienne

Une rencontre sur les «valeurs humanistes dans la Culture algérienne» a été animée, mardi à Alger, par une pléiade de docteurs, académiciens et universitaires qui sont revenus sur l'évolution de la pensée humaine, mettant en rapport plusieurs concepts philosophiques avec la culture algérienne. Accueillie à la Bibliothèque nationale d'El Hamma dans le cadre du 25^e Salon international du livre d'Alger (SILA), cette rencontre a été l'occasion pour les intervenants d'interroger la genèse de la pensée humaine en tentant de décrypter les approches méthodologiques qui diffèrent d'une culture à une autre. Les docteurs et académiciens, Abderrezak Belakrouz, Omar Zaoui, Farès Mesrahi, Goulouli Bensaad, Messaouda Laarit, Abdelouahab Belgherras et Mouloud Aouimer, se sont succédé autour de plusieurs thématiques en lien avec l'évolution de la pensée algérienne. Plusieurs sujets ont été abordés par les conférenciers lors de la première partie de la conférence dont, l'ouverture dans la créativité intellectuelle algérienne, les valeurs de la modernité et de l'humanisme dans la pensée de Mohamed Arkoun et le récit fon-

dateur dans le roman postmoderne. La nécessité de préserver la particularité algérienne qui se nourrit de ses traditions et sa culture singulière, est, selon les intervenants, le moyen efficace pour partir vers les horizons de la connaissance et de l'universalité. La deuxième partie de la rencontre a concerné, les valeurs humaines dans les histoires dédiées à l'enfant algérien et dans la pensée soufie, évoquant pour cela l'expérience algérienne, et de conclure avec la tolérance dans la vision du Cheikh Abdelhamid Benbadis. Les conférenciers ont mis en exergue l'aspect littéraire comme valeur esthétique, mettant en avant les narrations individuelles qui deviennent par la force du travail de leurs auteurs une propriété collective, dès lors qu'elles racontent les us et coutumes du groupe social dont elles sont issues. Ouverte le 24 mars dernier, la 25^e édition du SILA, qui se tient sous le thème : «Le livre... Passerelle de mémoire», se poursuivra jusqu'au 1^{er} avril prochain, avec la participation de 1250 maisons d'édition, dont 266 algériennes qui proposent plus de 300 000 titres dans divers domaines.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 408015000003070

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CONFORMEMENT AU DISPOSITION, DE L'ARTICLE N° 65 DU DECRET PRESIDENTIEL N°15/247 DU 16/09/2015, PORTANT LA REGLEMENTATION DES MARCHES ET DELEGATION PUBLICS, LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT INFORME L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT REPONDU A CONSULTATION N° 02/2022 PARU LE 24/01/2022

AYANT POUR OBJET :

Entretien de la RN47 sur 10km du PK 294+600 au PK305+000
Lot 02 : Entretien de la RN47 entre PK 300+000 et PK305+000

L'ATTRIBUTION DU MARCHE PROVISOIREMENT COMME SUIV :

ENTREPRISE RETENUE	MONTANT EN TTC	Délai	Nif	OBSERVATION
EGTPH BOUDJALTI SAID Boumerdes	86 969 365,00DA	04 Mois et 15 Jours	154352000401113	offre qualifiée techniquement

UN DELAI DE 10 JOURS EST ACCORDE AUX SOUMISSIONNAIRES POUR TOUTE EVENTUEL RECURS AUPRES DU COMITE DES MARCHES PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT A COMPTE DE LA DATE DE LA PREMIERE PARUTION DE PRESENT AVIS SUR LAPRESSE OU LE BOMOP.

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES A PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERS SONT

INVITES A SE RAPPROCHER DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DANS UN DELAI DE 03 JOURS A COMPTE DE LA PARUTION DU PRESENT AVIS.

L'Echo d'Algérie : 31/03/2022

Anep : 2216 005 954

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE DE wilaya AIN DEFLA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'EL ATTAF

NIF : 098144105014533

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU :

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2022

Relatives aux Consommables médicaux pour le service d'hémodialyse pour l'année 2022

En application des dispositions de l'article 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Nous portons à la connaissance des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2022 du 20.02.2022 relatif à la fourniture du consommables médicaux pour le service d'hémodialyse dont l'attribution provisoire est comme suite :

N°	Lot	Soumissionnaire	Montant
01	Acquisition du consommables médicaux pour le service d'hémodialyse	SARL IMC	58 060 295.99DA

Tout soumissionnaire voudra le détail des offres techniques et financières peut s'adresser au service de l'EPH ELATTAF dans un délais de 03 jours à partir de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément aux disposition de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 DU 16/09/2016 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Comme tout soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'AIN-DEFLA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché, cette commission donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant.

L'Echo d'Algérie : 31/03/2022

Anep : 2216 005 650



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



22h10 : Balthazar

Une équipe de documentaristes se rend à l'IML de Paris pour réaliser un reportage sur le fleuron de la médecine légale. Mais l'ambiance sur place est glaciale. Eddy et Fatim ne s'adressent la parole que pour se disputer. Camille déteste les caméras, et entre Olivia et Balthazar, c'est la guerre ouverte. Alors que chacun tente d'instrumentaliser la présence des journalistes pour régler ses comptes, un squelette est découvert...



21h10 : Pékin express



Les candidats découvrent un des joyaux de la Jordanie: le désert du Wadi Rum. Ils y effectuent un trek de 11 km à dos de chameaux avec une mission d'équilibre des plus redoutables. Une soirée à la belle étoile au milieu du désert est l'occasion pour les candidats de partager des moments d'émotion...

21h05 : Esprits criminels



Un touriste américain, qui s'était rendu à Pampelune pour assister aux lâchers de taureaux, est porté disparu depuis plusieurs jours. L'équipe se rend sur place et finit par retrouver ses oreilles. En enquêtant, les policiers découvrent que trois paires d'oreilles avaient été découvertes à travers la ville l'année précédente...

21h05 : Au cœur de l'enquête



A cause de ses nombreux tunnels, l'autoroute A8 peut se transformer en piège pour les automobilistes. L'autre fléau, c'est la conduite sous l'emprise de stupéfiants ou d'alcool. Pour protéger les conducteurs, les gendarmes de l'autoroute affichent une tolérance zéro...

22h05 : Faites entrer l'accusé



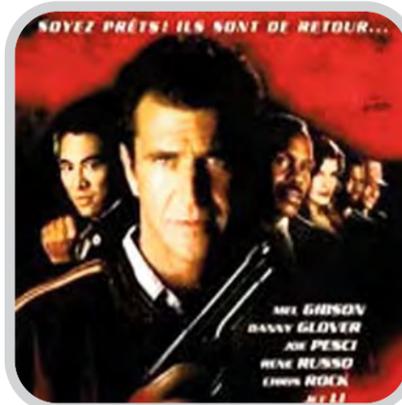
Le 31 décembre 1996, Anne-Marie Pignal, riche veuve de l'ancien Pdg d'Hitachi-France, était trouvée poignardée chez elle. Avant de succomber, elle parle aux secouristes de deux agresseurs, sans les dénoncer. Accident ou homicide? Réglement de comptes ou cambriolage? L'enquête s'avère complexe...

20h55 : Le tueur de l'ombre



Déstabilisée par sa récente rupture avec son petit ami, Louise accepte le rendez-vous que lui propose Peter. Ignorant tout de sa véritable nature et du danger qu'elle court, la profilleuse passe la nuit avec lui. De son côté, poursuivant les recherches...

21h00 : L'arme fatale 4



Un peu vieilliss, mais toujours bon pied, bon œil, Martin Riggs et Roger Murtaugh continuent de former le tandem le plus dynamique de la police américaine. Murtaugh a des soucis. Sa fille est enceinte, mais l'identité du père reste un mystère. Riggs se tracasse lui aussi...

21h05 : Shutter Island



En 1954, une femme placée en centre de détention psychiatrique à Shutter Island disparaît. Elle s'appelle Rachel Solando et est une meurtrière extrêmement dangereuse. Deux officiers du corps fédéral des marshals, Teddy Daniels et Chuck Aule, viennent enquêter sur place...

22h05 : Wheeler Dealers France



Le Matra Rancho est un véritable ovni. Rendu célèbre par le film «La Boum» au début des années 80, cette voiture est une sorte d'hybride entre un utilitaire et un 4x4. Conçue pour surfer sur le succès des véhicules de loisirs de l'époque comme le Range Rover, cette voiture est faite pour l'évasion...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Après l'amère élimination des Verts La vie continue, malgré tout

Les Algériens se sont réveillés, hier, avec la gueule de bois. Difficile, en effet, de digérer une élimination aussi dure et un scénario aussi tragique.

C'est comme si le ciel venait de leur tomber sur la tête. Il ne sera pas facile de se relever d'une telle déconvenue. Mais c'est la loi du sport, il faut l'accepter en dépit de ce sentiment d'injustice ressenti par de nombreux supporters des Verts. Comme la vie, le football peut parfois se révéler cruel et impitoyable. La qualification à la Coupe du monde était l'objectif principal de Djamel Belmadi depuis qu'il a pris en main la sélection nationale. Il la tenait à quelques secondes près. Il a suffi d'un moment d'inattention pour que le rêve se transforme en cauchemar. Voir le coach effondré au bord du terrain était une image presque insoutenable. Des années de travail, de passion et de sacrifice se sont évanouies dans le chaos qui a suivi le coup de sifflet final de l'arbitre Gassama. Un arbitre montré du doigt pour justifier cette immense désillusion. Mais on ne peut pas changer le verdict implacable de l'élimination. Le coach avait beau prévenir en déclarant avant le match contre le Cameroun, que la qualification n'est pas encore acquise malgré la victoire au match aller à Douala. Mais, dans ce genre de rencontre où l'enjeu et la pression sont terribles et où les émotions sont à leur comble, il y a des paramètres que personne ne peut maîtriser vraiment. Le cours du match devient incontrôlable. C'est ce qui s'est produit mardi à Blida. Y a-t-il eu un excès de confiance de la part des Algériens ? Peut-être. C'est en tout cas l'avis de l'entraîneur camerounais Rigobert Song. «L'Algérie se voyait qualifiée rien qu'en tenant compte du résultat du match aller, et même si elle a un peu douté après notre premier but, elle vite retombée dans l'excès de confiance après l'égalisation. Lorsqu'on est un vrai compétiteur, on ne lâche rien. Ce qui était le cas pour notre équipe», a-t-il déclaré dès son arrivée au Cameroun. Une chose est sûre, le staff technique n'a pas su gérer le stress de ses joueurs. Belmadi l'a reconnu implicitement à la fin du match. «Je ne sais pas si on a failli mentalement. À dix secondes d'une qualification pour un Mondial, c'est sûrement un problème de concentration, de lucidité. On n'a jamais été mis en danger, jamais dominés, sauf sur coups de pied arrêtés et ces dix dernières secondes. Le château de cartes s'effondre. Tout le monde est abattu. On ne se voyait pas ne pas y aller. Quelle cruauté de finir comme cela à 10 secondes de la fin», a-t-il regretté amèrement. Maintenant que le rêve qatari s'est évaporé, faut-il



tout remettre à plat et repartir de zéro ? Des voix s'élèvent pour appeler à la démission du Bureau fédéral de la FAF, coupable à leurs yeux d'immobilisme et d'incompétence. Il n'est jamais recommandé d'agir à chaud après une telle déconvenue. Mais il faut dire que tout le football pour ne pas dire le sport algérien qui est malade de la gestion catastrophique de ses dirigeants. L'équipe nationale était l'arbre qui cachait la forêt. Aujourd'hui, on ne peut plus rien cacher de la gabegie et de l'incurie qui régnaient dans le secteur. Les fans aimeraient néanmoins que Belmadi poursuive l'aventure avec l'équipe nationale, car il est le plus indiqué

pour relancer la machine et lui relever la tête. Mais il est un peu trop tôt pour connaître ses intentions. Il faut attendre que cette immense désillusion soit digérée. «Ce mauvais scénario, il faut s'en remettre. C'est difficile pour moi de parler d'avenir. Il y a des bilans à faire. Il va falloir se relever. L'Algérie est une grande nation. Il y a encore de belles choses à faire, avec ou sans moi», a-t-il indiqué. Il est vrai que l'Algérie en a vu d'autres. On espère qu'elle aura les capacités de s'en remettre et de rebondir encore plus haut, car la vie continue malgré tout.

Ali Nezlioui

Mondial 2022 - Algérie 1 - 2 Cameroun Ainsi s'achève un beau rêve ...

La sélection algérienne de football s'est inclinée devant le Cameroun, mardi soir au stade de Mustapha-Tchaker, de Blida (1-2 mi-temps: 0-1) pour le compte du match barrage retour, ratant une qualification à la Coupe du monde 2022 au Qatar, qui lui tendait les bars. Ainsi, après leur succès historique, vendredi (0-1) à Douala face aux Lions Indomptables, la troupe à Djamel Belmadi n'est pas parvenue à confirmer sa suprématie face à un adversaire, qui ne lui réussit pas trop depuis 1998. Il s'agit aussi de la cinquième défaite algérienne contre le Cameroun en compétition officielle. Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez devaient rester vigilants face à des Lions Indomptables, qui n'avaient rien à perdre, eux qui ont joué leur va-tout dans l'objectif de renverser la tendance et arracher une qualification inespérée. Privé des services du latéral gauche Ramy Bensebaini, suspendu pour cumul de cartons, le coach national a encore une fois pris tout le monde à contre pied en alignant le joueur de l'OGC Nice, Youcef Atal à la place du sociétaire du Borussia Mönchengladbach,

alors que tout le monde s'attendait à voir Ahmed Touba sur ce côté-là. Finalement, Belmadi a préféré reconduire le même schéma tactique du match aller et son bloc défensif bas avec trois centraux, Mandi, Bedrane et Benlamri, devancés par les deux récupérateurs Bennacer et Zerrouki en 5-2-3. Or, et contrairement à ce qu'on pouvait penser, les Algériens n'ont pas fermé le jeu, comme en témoigne le début de match, avec d'emblée deux chaudes tentatives signées Islam Slimani (2' et 10'). Les gars de Djamel Belmadi ont su faire déjouer une équipe camerounaise, qui n'a pas trouvé de solutions face à une équipe algérienne solidaire et maîtrisant son plan de jeu à la perfection. Passé le quart d'heure de jeu, les Camerounais ont repris confiance et ont mis à leur actif deux corners, dont le second a débouché sur l'ouverture du score, après la sortie ratée de M'Bolhi, ce dont profita à Choupo-Moting pour trouver la faille au milieu d'une forêt de jambes (21'). Pris au dépourvu, les Verts ont éprouvé des difficultés à reprendre leurs esprits, notamment avec les interventions

du referee gambien Bakary Gassama, qui a sapé le moral des joueurs, car refusant deux penalties pour les Algériens, dont un très évident après qu'un défenseur ait dévié le ballon de la main dans la surface, mais ni Gassama, ni la VAR ont branché. Dans la foulée, c'est Belaïli, qui rata lamentablement le cadre, sur la remise de Slimani (27'), alors que dans le reste de cette première période, les Algériens ont eu des occasions pour marquer, mais il en fallait plus pour les concrétiser. Après la pause, les Verts ont repris avec la même détermination et auraient pu égaliser n'était la position d'hors jeu de Slimani (50'). Cinq minutes plus tard, c'est Mahrez qui sollicita Onana, ce dernier dégageant le cuir difficilement en corner. Au fil des minutes, les Camerounais, solides dans les duels et précis sur les interventions dans les derniers mètres, gagnaient en confiance. D'ailleurs, à l'heure de jeu, les Lions Indomptables ont failli plier le match, n'était la double intervention de M'Bolhi sur sa ligne de but. Par la suite, l'entrée en jeu de Bendebka à la place de Zerrouki n'a rien

apporté dans l'antre du jeu, alors qu'en face Rigobert Song a utilisé toutes ses cartes pour au moins préserver le résultat. Lors des prolongations, c'est l'arbitre gambien Gassama qui a volé la vedette en refusant un but incontestable de Slimani (98'), prétextant une supposée main de l'attaquant algérien. Il a fallu attendre la 118' pour que l'EN retrouve son réalisme en attaque en convertissant en but une des rares occasions obtenues durant cette période, grâce à un coup de tête de Touba, qui a fait exploser de joie le stade. Or, l'euphorie des Algériens n'a pas duré longtemps, puisque sur pratiquement la dernière action des visiteurs sur coup de pied arrêté, Karl Toko Ekambi (120+4') parviendra à exploiter le manque de lucidité des nôtres pour inscrire un but assassin, qui a littéralement scié les jambes aux Verts. Une issue très difficile à digérer pour le sélectionneur Belmadi, qui a quitté la pelouse en pleurs. La sélection, elle, attendra pour avoir une fédération forte, qui défendra ses intérêts.

B. N.

Au lendemain de l'élimination des Verts du Mondial-2022 Les Algériens toujours sous le choc...

C'est une soirée noire que tout un peuple ne va certainement pas oublier de sitôt. De fortes émotions se sont emparées de ce peuple qui a vécu un peu plus de 120 minutes de suspense. Certes, il s'agit d'un simple match de football, mais l'élimination a été vraiment cruelle. Comment ne pas l'être alors que les Verts étaient à quelques secondes seulement d'une cinquième qualification algérienne au Mondial. Un destin cruel, telle est l'expression qui revenait sur toutes les lèvres au coup de sifflet final de l'arbitre très contesté Gassama, qui n'a pas été exempt de tout reproche dans cette triste sortie des Fenecs. On pensait pourtant que notre sélection était revenue très fort après sa déroute de la CAN camerounaise. Mais le barrage aller joué à Douala conclu par une précieuse victoire, n'a pas suffi pour

confirmer ce retour en force des Fenecs. La preuve, ces derniers ont fini par abdiquer à leur triste sort, en perdant le match qu'il ne fallait pas perdre. En effet, les capés de Djamel Belmadi ont encaissé un but assassin inscrit par le joueur de l'Olympique Lyonnais Toko Ekambi, dans les toutes dernières secondes des prolongations. L'équipe d'Algérie, qui faut-il le dire, a souffert d'un arbitrage scandaleux du Gambien Bakary Gassama, n'ira donc pas en coupe du monde. Le rêve du sélectionneur national Djamel Belmadi et de ses poulains est brisé. Ahmed Touba, qui a donné le tournis aux défenseurs camerounais, ne jouera pas la prestigieuse compétition mondiale, du moins pas le prochaine au Qatar. Idem pour le très prometteur milieu récupérateur Ramiz Zerrouki et pour toutes les jeunes

pépites des Fenecs. Les Algériens loupent ainsi une cinquième participation à la coupe du monde. Peut être aussi, c'est la fin d'un cycle, car au regard de la moyenne d'âge de l'effectif actuel des Verts, beaucoup de joueurs devraient tirer leur révérence. L'heure est au renouveau, même si la mission ne sera pas du tout facile. C'est tout un processus qui devra être enclenché à nouveau, car cette équipe nationale a besoin désormais d'un sang neuf. Le principal reproche qui pourrait être fait à l'entraîneur Djamel Belmadi est de n'avoir pas préparé la relève, en tablant pendant près de quatre années sur le même onze ou presque qui a décroché le trophée de la CAN-2019. Une chose est sûre, et comme il l'a si bien dit Belmadi après le match : avec ou sans moi. On se relèvera et on reviendra plus fort.

Météo



Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
17°/12°	18°/13°	12°/5°	23°/11°	25°/12°

Horaires

Alger

des prières

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05h01	12h52	16h25	19h09	20h33

Algérie-Etats-Unis

Le Président Tebboune reçoit le secrétaire d'Etat américain

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier au siège de la Présidence de la République, le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, de la ministre de la Culture, Samia Moualifi, et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.



Ph : D.R. ©

● Ramtane Lamamra s'entretient avec son homologue américain Antony Blinken

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, hier au siège du ministère, avec le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, qui a entamé plus tôt dans la journée une visite en Algérie. Les discussions ont porté sur les opportunités prometteuses de renforcement du partenariat entre l'Algérie et les Etats Unis et les moyens de renforcement de l'engagement à promouvoir la paix et la stabilité sur les plans régional et international, conformément aux valeurs et aux intérêts communs des deux pays, selon le ministère. La séance de travail était «fructueuse», précise la même source qui ajoute que les discussions ont été élargies, par la suite, aux délégations des deux pays.

Education nationale

Les horaires des cours durant le Ramadhan

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi, les nouveaux horaires des cours dans les établissements scolaires durant le mois de Ramadhan. Conformément à la note de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, les horaires sont fixés de 7h à 14h pour les wilayas d'Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El Oued, Ghardaïa, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaier et El Menia. Dans les autres wilayas, les horaires des cours sont fixés de 8h30 à 15h30. Pour ce qui est de l'enseignement primaire dans les écoles à vacation unique, la durée des cours le matin et l'après-midi sera réduite de trente minutes, avec une pause

de quinze minutes la matinée. A noter qu'une pause d'une heure et quarante-cinq minutes sera observée entre la période du matin et celle de l'après-midi. Quant aux écoles primaires à double vacation, la durée des cours du matin et de l'après-midi sera réduite d'une heure, avec une pause de quinze minutes et un intervalle de trente minutes. Selon le ministère de l'Education, toutes les activités programmées seront dispensées en adaptant leur durée en fonction du temps imparti. Dans les deux cycles moyen et secondaire, la séance pédagogique d'une heure sera réduite de quinze minutes, avec une pause de 15 minutes entre les cours du matin et de l'après-midi. Les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aïd El Fitr.

1^e réunion du dialogue stratégique algéro-italien à Rome

Le ministère délégué chargé des Micro-entreprises y a participé

Le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises a pris part mardi à Rome à la première réunion du dialogue stratégique algéro-italien, indique un communiqué du ministère. La réunion a permis d'évoquer avec la partie italienne «les voies et moyens à même de relancer la coopération algéro-italienne dans le domaine des micro-

entreprises et de l'entrepreneuriat, conformément à la volonté commune des deux pays, une volonté affirmée lors de nombreuses occasions bilatérales». Les deux parties ont convenu «d'étapes pratiques selon un calendrier fixe pour la mise en œuvre des différents axes contenus dans le cadre général de cette coopération qui vise à accompagner les porteurs de pro-

jets et propriétaires de Micro-entreprises dans plusieurs domaines dans le cadre d'un modèle économique efficace et bénéfique pour les économies des deux pays», selon la même source. Le conseiller à la coopération internationale auprès du ministre délégué, Zakaria Maghni a représenté le ministère délégué aux travaux de cette réunion.

Méto-tramways-téléphériques Programme spécial pour le Ramadhan

Un programme d'exploitation spécial de transport par méto, tramways et par câble sera mis en place durant le mois de Ramadhan, a annoncé hier l'Entreprise Méto d'Alger (EMA) dans un communiqué. Ce programme sera effectif à compter du premier jour du Ramadhan jusqu'au deuxième jour de l'Aïd El Fitr. Pour le méto d'Alger, les horaires de service sont fixés de 7h jusqu'à 1h00 du matin. Quant au transport par tramways, les horaires sont de 7h00 à 1h00 du matin pour les Tramways d'Alger, Constantine et Sétif, et de 7h du matin à 00h00 pour ceux d'Oran et de Sidi Bel-Abbès, tandis que le Tramway de Ouargla sera opérationnel de 6h30 à 1h00 du matin. S'agissant des transports par câbles, les horaires de service de la télécabine de Bab El Oued sont fixés de 7h à 00h00 durant les jours ouvrables et de 12h30 à 00h30 pour les vendredis, alors que le téléphérique Mémorial sera opérationnel de 8h à 00h00, le téléphérique du Palais de la culture de 8h00 à 18h30, la télécabine de Blida de 8h à 18h00. Pour la télécabine de Tlemcen, les horaires sont de 8h00 à 00h00 durant les jours ouvrables et de 12h30 à 00h00 durant le lundi et de 9h30 à 00h00 durant le week-end (vendredi et samedi). Enfin, les horaires de service de la télécabine de Tizi-Ouzou sont fixés de 7h30 à 00h00 les jours ouvrables et de 12h30 à 00h00 durant les vendredis.



Concours sur la Constitution et la Citoyenneté

La Cour constitutionnelle distingue les élèves lauréats

La Cour constitutionnelle a organisé, hier, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), une cérémonie de distinction en l'honneur des élèves lauréats du concours national des meilleurs travaux pédagogiques artistiques sur «la Constitution et la Citoyenneté» pour l'année 2021. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la Cour constitution-

nelle, Omar Belhadj, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du conseiller du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, du conseiller du président de la République chargé des relations extérieures, Abdelhafid Allahoum, du ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, de la représentante résidente du PNUD en Algérie, Blerta

Aliko, des membres de la Cour constitutionnelle et des représentants d'instances et d'établissements nationaux. L'organisation de ce concours vise principalement à «diffuser largement la culture constitutionnelle dans le contexte de l'ouverture de la Cour constitutionnelle aux établissements d'enseignement, d'éducation et de formation en vue d'ancrer et de renforcer les valeurs de la citoyenneté et du civisme auprès de nos enfants dans le

cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle fondée sur les principes de la démocratie, la justice et l'Etat de droit». Les élèves du cycle secondaire ont été invités à contribuer à ce concours lancé début de l'année scolaire en cours, par la présentation de travaux pédagogiques artistiques sur la Constitution et la citoyenneté à travers l'utilisation des supports multimédias tels que la photographie et le dessin.

● Coronavirus

11 nouveaux cas, 11 guérisons et aucun décès ces dernières 24 heures en Algérie

Onze nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et onze guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265 662, celui des décès demeure inchangé, soit 6874 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 178 281 cas. Par ailleurs, 5 patients sont actuellement en soins intensifs, précise la même source, ajoutant que 42 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 6 autres ont enregistré de 1 à 9 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

● Mauritanie

Démision du gouvernement

Le Premier ministre mauritanien, Mohamed Ould Bilal, a présenté, mardi soir, la démission de son gouvernement au président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. M. Ould Ghazouani avait chargé le Premier ministre démissionnaire, Mohamed Ould Bilal, de former le gouvernement en août 2020. Selon l'agence d'information mauritanienne «AMI», le Premier ministre démissionnaire a «remercié les membres du gouvernement pour les efforts déployés durant la période qu'ils ont passée au service de la Nation».